

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- |                                     |   |                                     |   |
|-------------------------------------|---|-------------------------------------|---|
| <input type="checkbox"/>            | Coloured covers /<br>Couverture de couleur  | <input type="checkbox"/>            | Coloured pages / Pages de couleur   |
| <input type="checkbox"/>            | Covers damaged /<br>Couverture endommagée   | <input checked="" type="checkbox"/> | Pages damaged / Pages endommagées   |
| <input type="checkbox"/>            | Covers restored and/or laminated /<br>Couverture restaurée et/ou pelliculée   | <input type="checkbox"/>            | Pages restored and/or laminated /<br>Pages restaurées et/ou pelliculées   |
| <input type="checkbox"/>            | Cover title missing /<br>Le titre de couverture manque  | <input checked="" type="checkbox"/> | Pages discoloured, stained or foxed/<br>Pages décolorées, tachetées ou piquées  |
| <input type="checkbox"/>            | Coloured maps /<br>Cartes géographiques en couleur  | <input type="checkbox"/>            | Pages detached / Pages détachées  |
| <input type="checkbox"/>            | Coloured ink (i.e. other than blue or black) /<br>Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)  | <input checked="" type="checkbox"/> | Showthrough / Transparence  |
| <input type="checkbox"/>            | Coloured plates and/or illustrations /<br>Planches et/ou illustrations en couleur   | <input checked="" type="checkbox"/> | Quality of print varies /<br>Qualité inégale de l'impression  |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Bound with other material /<br>Relié avec d'autres documents  | <input type="checkbox"/>            | Includes supplementary materials /<br>Comprend du matériel supplémentaire   |
| <input type="checkbox"/>            | Only edition available /<br>Seule édition disponible  | <input type="checkbox"/>            | Blank leaves added during restorations may<br>appear within the text. Whenever possible, these<br>have been omitted from scanning / Il se peut que<br>certaines pages blanches ajoutées lors d'une<br>restauration apparaissent dans le texte, mais,<br>lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas<br>été numérisées. |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Tight binding may cause shadows or distortion<br>along interior margin / La reliure serrée peut<br>causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la<br>marge intérieure. |                                     |   |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Additional comments /<br>Commentaires supplémentaires:      Pagination continue.  |                                     |   |

# LE MONDE ILLUSTRÉ

## ABONNEMENTS :

Un an, \$3.00 - - - - - Six mois, \$1.50

Quatre mois, \$1.00, payable d'avance

Vendu dans les dépôts - - 5 cents la copie

7<sup>ÈME</sup> ANNÉE, No 317.—SAMEDI, 31 MAI 1890

BERTHIAUME & SABOURIN, PROPRIÉTAIRES.

BUREAUX, 40, PLACE JACQUES CARTIER, MONTRÉAL.

## ANNONCES :

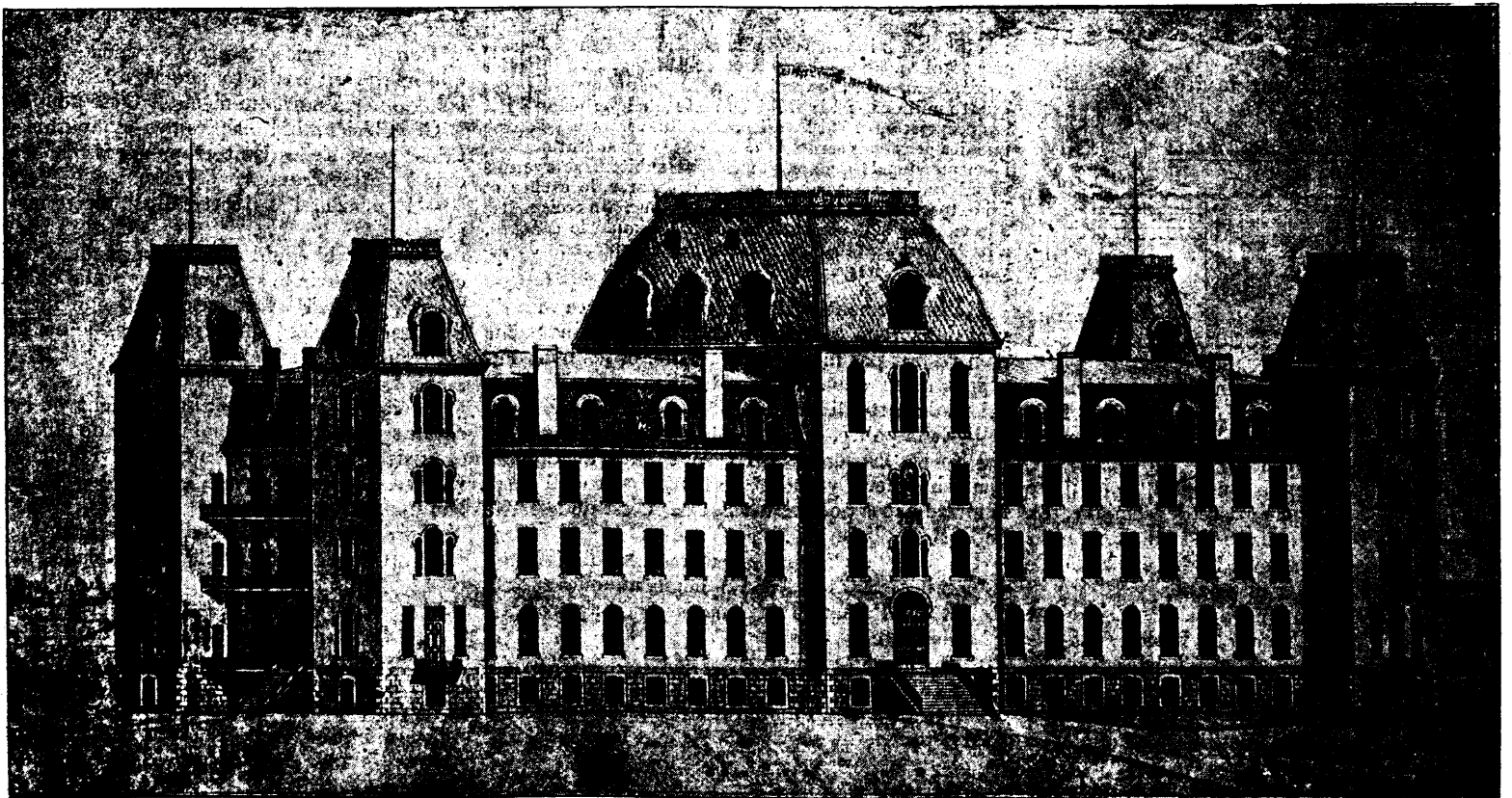
La ligne, par insertion - - - - - 10 cents

Insertions subséquentes - - - - - 5 cents

Tarif spécial pour annonces à long terme



M. OCTAVE FEUILLET, DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE



LE SÉMINAIRE DES TROIS-RIVIÈRES

Photographie Pinsonneault. — Photo-gravure Armstrong  
A TRAVERS LE CANADA

## LE MONDE ILLUSTRÉ

MONTREAL, 31 MAI 1890

## SOMMAIRE

TEXTE : Entre-Nous par Léon Leduc.—La Société Royale.—Dans un palais Birman, par lady Dufferin.—Poésie : L'original, par W. Chapman.—Une erreur funeste, par Mathias Filion.—Le Collège canadien à Rome.—Association universelle.—Faits scientifiques.—Poésie : Dieu fait bien ce qu'il fait, par Marie Ravanel.—Le Séminaire des Trois-Rivières, par Benjamin Sulte.—Octave Feuillet, par J. St-E.—En fumant, par Raoul Renault.—Le moineau, par le Dr L.-A. Fortier.—Un bouquin, par E.-Z. Massicotte.—Notes historiques.—Feuilletons : Famille-Sans-Nom, par Jules Verne.—Le Régiment, par Jules Mary.—Variétés.

GRAVURES : Portrait de M. Octave Feuillet.—Vue du séminaire des Trois-Rivières.—Vue du collège canadien à Rome.—Gravures des feuilletons.

## Primes Mensuelles du "Monde Illustré"

1re Prime	-	-	-	\$50
2me "	-	-	-	25
3me "	-	-	-	15
4me "	-	-	-	10
5me "	-	-	-	5
6me "	-	-	-	4
7me "	-	-	-	3
8me "	-	-	-	2
88 Primes, à \$1	-	-	-	88
94 Primes	-	-	-	\$200

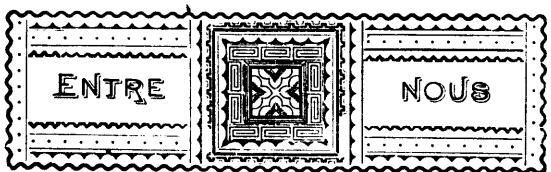
Le tirage se fait chaque mois, dans une salle publique, par trois personnes choisies par l'assemblée. Aucune prime ne sera payée après les 30 jours qui suivront le tirage de chaque mois.

## NOS PRIMES

## QUATRE-VINGT-QUATRIÈME TIRAGE

Le quatre-vingt quatrième tirage des primes mensuelles du MONDE ILLUSTRÉ (numéros datés du mois de MAI, aura lieu SAMEDI, le 7 JUIN, à 8 heures du soir, dans la salle de l'UNION SAINT-JOSEPH, coin des rues Sainte Catherine et Sainte-Elizabeth.

Le public est instamment invité à y assister. Entrée libre



AVEZ-vous remarqué combien les disparitions deviennent fréquentes, en Canada, tout comme ailleurs ?

Depuis quelques mois, il ne s'est pas passé de semaine, en effet, sans que les journaux nous annoncent l'éclipse totale de quelque personne.

C'est un notaire qui devient tout à coup invisible, sans que l'on puisse assigner de cause sérieuse à son absence.

Un jeune homme ne vient pas à son bureau, on va chez lui : —Absent ! Où est-il ? personne n'en sait rien.

Le lundi suivant, c'est un caissier qui ne prend pas place sur son rond de cuir, comme d'habitude.

Une autre fois, c'est une jeune fille qui sort le matin et ne rentre pas. Sa famille est en larmes et cherche partout.

Et c'est ainsi que le chef de police de Montréal

reçoit souvent des visites dont le but est de lui demander de faire des recherches.

Décidément, c'est une maladie pour beaucoup de gens de ne plus donner signe de vie, à un moment donné, quittes à reparaitre un beau matin en disant tout simplement :

—Me voilà, je m'ennuyais, je suis allé faire un tour.

Et ceci est tellement vrai qu'il n'est pas jusqu'à votre chroniqueur habituel depuis plus de six ans, qui ne s'est payé le luxe de disparaître—du MONDE ILLUSTRÉ—deux samedis de suite, et si vous dites que vous vous en êtes aperçus, je vous remercie du compliment.

\* \* Comme la charité est le fond de tout cœur humain, le premier cri, en apprenant la disparition de quelqu'un peut se traduire ainsi :

—Il a volé ses clients . . .

—Gare la caisse ! il l'a emportée . . .

—Il a abandonné sa femme . . .

—Elle a quitté son mari . . . etc., etc.

Parfois la chose est vraie, mais le plus souvent les réflexions de ces bonnes âmes ne sont nullement fondées, témoin l'aventure de Saint-Saëns, le célèbre compositeur français.

Vers la fin du mois de septembre dernier, Saint-Saëns quitta Paris, en disant qu'il allait chercher au loin le repos et la chaleur, et s'embarqua le 8 octobre à Marseille, pour l'Espagne.

Puis, plus de nouvelles, pendant des mois et des mois, et la chose paraissait d'autant plus surprenante que l'on répétait alors une de ses dernières œuvres à l'Opéra.

C'est alors que l'imagination du public et des journalistes ont beau champ pour broder !

Le grand compositeur avait été frappé de folie et interné dans une maison de santé ; mais on gardait le secret . . .

Il avait été enlevé et était sequestré par des personnages mystérieux qui avaient intérêt à sa disparition . . .

Des bandits espagnols le gardaient, attendant une bonne rançon . . .

Il s'était tué, cela ne faisait aucun doute . . .

Un beau jour, un des grands journaux de Paris publiait la lettre suivante, que lui avait adressée une dame quelconque :

Je suis cousine de M. Saint-Saëns au 6e degré, disait cette dame pour expliquer son intervention, et son héritière. M. Saint-Saëns m'a frustrée, il y a quelques années, en recueillant seul la succession d'une parente commune, qui était propriétaire de l'île de Caprera, où est mort Garibaldi, et qui l'avait vendue quatre millions au gouvernement italien. Sans doute l'auteur d'*Ascanio*, vrai panier percé, comme tous les artistes, a dissipé une partie de ces quatre millions, mais il lui en reste quelque chose ; il a ses propriétés, et j'ai les raisons les plus sérieuses de croire que des gens sans scrupule ont profité de son état mental, alarmant depuis quelques années, et subitement aggravé depuis quelques semaines, pour l'accaparer, le cacher et lui extorquer un testament en leur faveur. Je crois même à la mort de mon cousin, mais on a dissimulé le cadavre, afin de pouvoir faire main basse sur les valeurs. Je revendique l'héritage.

Renseignements pris, il n'y avait pas un mot de vrai dans tout ce petit roman, mais Saint-Saëns n'en restait pas moins introuvable, et les bons Parisiens ne se gênaient pas de dire ce qu'ils pensaient de cette disparition :

—Et la police, que fait-elle donc ? Les agents ! pas forts, les agents ! Ils sont allés au Canada pour chercher Eyraud et ne l'ont pas trouvé. C'est la même chose pour Saint-Saëns. C'est de la faute de la République . . .

Un beau matin, on reçut enfin une dépêche ; elle était de Saint-Saëns, lui-même, annonçant qu'il était à Las Palmas, Iles Canaries, qu'il s'y trouvait très bien, etc., etc.

Ce fut un désappointement général.

On s'attendait à un drame épouvantable et tout se réduisait à une simple promenade de santé.

Mais quelle idée aussi d'aller aux Iles Canaries !

\* \* Au reste, ce ne sont pas les déceptions qui manquent dans la vie :

Morin, l'assassin qui devait être pendu à Montmagny il y a trois semaines, ne sera très probablement pas exécuté, car le sursis qu'il a obtenu équi-

vaut, selon l'usage, à une commutation de peine, et il est inutile de dire que cette nouvelle lui a fait le plus grand plaisir.

Toute autre avait été l'impression qu'il avait ressentie quelques jours auparavant et, vraiment, on comprend très bien qu'il est peu agréable même pour un misérable de son espèce, d'apprendre qu'il n'y a plus rien à attendre de la clémence des hommes ; mais dans cette circonstance il y a eu, paraît-il, une aggravation de peine dans la manière même dont on lui a annoncé la chose.

Le recours en grâce ayant été refusé à Ottawa, on chargea une personne de lui apprendre cette nouvelle avec tous les ménagements possibles.

—Soyez tranquille, dit l'homme, des ménagements, je connais ça.

Et il s'en fut droit à la cellule du condamné :

—Et bien, Morin, c'est fini, tu sais, pas de grâce tu vas être pendu ; mais sois tranquille tout est bien préparé, tu mourras si vite que tu ne t'en apercevras pas.

Comme on le voit le brave homme avait des notions assez vagues sur la nature des ménagements à prendre, mais comme vous connaissez mon opinion à ce sujet, je ne suis pas du tout porté à trop le blâmer.

Morin a-t-il pris tant de ménagements pour tuer le malheureux Roy ?

Voilà encore un individu qui désappointe beaucoup de personnes !

Il y a huit jours, quelqu'un que je connais très bien, me montra la lettre suivante :

Mon cher monsieur,

..... 23 mai 1890.

Vous savez que je demeure loin et que les journaux n'arrivent pas souvent dans le bois. Pourriez-vous m'envoyer un journal du 10 mai pour lire l'exécution de Morin.

C'est un de mes amis, on s'est bien connus et ça me ferait plaisir de lire ce journal.

Votre etc.

Ce primitif va être furieux en apprenant que son ami n'a pas été pendu.

\* \* Dubois, autre assassin, qui doit être pendu le 20 juin, est d'un caractère tout différent.

Il ne demande pas de grâce et veut être pendu, bien pendu.

—Laissez-moi tranquille, disait-il l'autre jour au géolier, qu'on ne me rende pas de visites, et sur tout qu'on ne m'amène aucun journaliste.

La haine des journalistes est commune aux rois, aux ignorants et aux assassins.

Donald Morrisson, forçat du même genre, bien que ne devant pas être pendu, avait résolu de se condamner à mort lui-même. C'est nouveau.

Ce galérien, qui inspire des sympathies à certaines gens, s'ennuyant trop en prison, s'était décidé à se laisser mourir de faim.

—Rendez-moi la liberté, dit-il, ou je ne mange plus.

Il me semble qu'il serait peu prudent de laisser ce bipède courir le soir sur les grands chemins et, ma foi, puisqu'il avait eu cette bonne idée de débarrasser la société de sa présence, je ne vois pas pourquoi on s'y est opposé.

Au fait, s'y est-on bien opposé ?

Quoiqu'il en soit, c'est au moment où cet intéressant jeune homme s'habitua à ne plus manger, où, pris tout à coup d'une idée évidemment subversive, qu'il s'est ravisé, et qu'il a demandé du bouillon, du poulet, etc.

Il y a nombre de braves gens dont on ne prend pas tant de soins quand ils sont malades !

\* \* Le sinistre épouvantable de l'Asile de la Longue-Pointe fait beaucoup discuter la question de reconstruction de cet établissement, ou plutôt la manière dont il doit être reconstruit.

La rapidité avec laquelle l'incendie s'est propagé prouve que de nombreux vices de construction existaient, et il est nécessaire que des mesures soient prises pour prévenir un nouveau désastre.

Nombre de personnes conseillent de construire des bâtiments séparés.

Cette question a déjà préoccupée les propriétaires de Saint-Jean-de-Dieu, et la Sœur Thérèse,

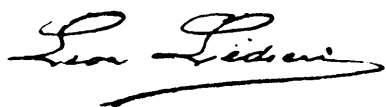
après avoir visité les principaux asiles d'aliénés, s'exprimait ainsi à ce sujet :

Le genre d'asile qui prévaut sur le continent européen, en France, Belgique, Italie, etc., est celui que l'on désigne sous le nom de pavillons séparés. De longs corps de bâtiments à un ou deux étages tout au plus, reliés entre eux par des corridors couverts, mais généralement ouverts des deux côtés, jetés dans un ordre particulier, ou même comme au hasard, forment l'asile.

On dirait, de loin, un village.

Le climat particulièrement doux de l'Europe occidentale permet ce genre de constructions. En Amérique, et particulièrement au Canada, ce genre est impraticable. Le chauffage de pareille étendue de bâtiments coûterait à lui seul un prix énorme. Nos tempêtes de neige rendraient les communications impossibles entre les différentes parties. Il faudrait une cuisine séparée pour chaque pavillon, tout le service serait doublé. Il faut tenir compte du climat et des frais.

Cette question de climat est si importante en effet qu'il est impossible de n'en pas tenir compte, mais il y a là matière à étude pour les architectes qui voudraient s'occuper de ce problème de construction des asiles et des hôpitaux.



#### LA SOCIÉTÉ ROYALE

Nous sommes heureux de pouvoir offrir à nos lecteurs le sommaire des travaux qui seront lus devant la Société Royale, à Ottawa, section canadienne française. Aucun journal ne l'a publié encore, croyons-nous. Voici :

1. "La femme dans la société moderne." Par M. Napoléon Legendre.

Progrès qui s'est fait peu à peu dans l'état social de la femme. Sa position dans la famille. Ses ambitions légitimes à partager certains devoirs avec l'homme. Type idéal de la femme. Parallèle entre la mère de famille et la sœur de charité.

2. "Réalistes et Décadents." Etude critique sur quelques romanciers et poètes de la période actuelle en France. Par M. Napoléon Legendre.

3. "Coup d'œil sur notre littérature Nationale" (française canadienne). Avons-nous une littérature. Sa naissance, ses progrès, son état actuel. Par Napoléon Legendre.

4. Le poète, poésie. Par M. Napoléon Legendre.

5. Noël, poésie. Par M. Napoléon Legendre.

6. "Chicago avant l'incendie de 1871." Par le Dr Louis Fréchette.

7. "Trois mois à Paris il y a quarante ans." Par l'honorable Félix Marchand.

8. "Vicissitudes de la législation anglaise depuis Elizabeth jusqu'à Victoria." Par M. Alphonse Lusignan.

9. "Trente années de recherches dans nos archives." Par Mgr Tanguay.

10. "Etude sur les *Blue laws* de la Nouvelle-Angleterre." Par M. Faucher de Saint-Maurice.

11. "Sous les bois," comédie en un acte. Par M. Pamphile Lemay.

12. "M. de Callières." Par M. Benjamin Sulte.

Le gouverneur du Canada qui portait ce nom a été étudié par nos historiens, en ce qui concerne les vingt dernières années de sa carrière, mais nous ne savons à peu près rien sur sa jeunesse ni sur sa famille. C'est pour remplir cette lacune que je prépare le manuscrit que j'offrirai à la Société royale.

13. "À travers la vie," fragments d'un roman de mœurs canadiennes. Par M. J. Marmette.

14. "Les scandinaves en Amérique." Par M. Alphonse Gagnon. Présenté par l'abbé H. R. Casgrain.

Cette étude traite de la découverte de l'Amérique au 10<sup>e</sup> siècle par les Scandinaves. L'auteur divise son travail en deux parties. Dans la première, il passe en revue les preuves archéologiques que l'on prétend exister sur le sol américain, et qui témoigneraient du séjour des anciens peuples du nord de l'Europe dans cette partie de l'Amérique qu'ils nommèrent *Vinland*. Puis il cite les sagas ou annales islandaises qui contiennent le récit des voyages

que firent autrefois les Scandinaves vers notre continent, examinant la nature et la valeur historique de ces écrits.

Dans la deuxième partie, l'auteur, après avoir décrit le caractère remuant et actif des Scandinaves, fait l'histoire de leurs découvertes successives des îles Féroé, de l'Island, du Groënland et finalement de l'Amérique.

La partie de l'Amérique qu'ils connurent et où ils semblent avoir séjourné jusque vers le 14<sup>e</sup> siècle, fut appelée Vinland (pays de la vigne). L'auteur cherche ensuite à fixer cette contrée, et il conclut que les données géographiques, climatiques et autres contenues dans les sagas, la placent dans les Etats actuels de Rhode-Island et de Massachusetts. Il termine en indiquant les causes de la disparition de cette ancienne colonie et de l'abandon de l'Amérique par ses premiers découvreurs.

15. "James Murray, le premier Gouverneur anglais de Québec, 1759-1767." Par M. J. M. LeMoine.

L'écrivain se propose dans cette étude d'apprécier sous ses phases diverses la carrière du général de brigade James Murray, plus tard lord Elibank—depuis 1704, l'année de sa naissance jusqu'à 1794, l'année de sa mort.

Nos historiens fournissent sur l'administration du premier gouverneur anglais de si minces données, qu'il est difficile de se faire une idée bien nette de ce qu'il fut pendant les huit années qu'il passa au Canada.

En général, on s'est fait de lui une opinion peu favorable bien qu'il ait passé pour l'ami des "nouveaux sujets," les Canadiens, et ait été comme tel censuré par les autorités métropolitaines. Les sévérités du régime militaire de 1759 à 1763 ; les sentences de ses cours martiales ; le blâme encouru par lui aux yeux de ses contemporains, pour avoir quitté l'abri d'une forteresse pour risquer en rase campagne une bataille rangée contre des troupes plus nombreuses voilà autant de causes qui ont fait tort à la mémoire de ce brave et consciencieux administrateur militaire.

L'écrivain espère jeter du jour sur la "vie intime"—et la régie municipale de la cité après le siège, tant à l'aide de ses propres recherches qu'en puisant dans des lettres de famille et des documents inédits mis à sa disposition par des arrière-neveux du général.

16. "Les points obscurs des voyages de Jacques Cartier." Par M. Paul DeCazes.

17. "Vocabulaires d'homonymes de langue française." Par M. C. Baillargé.

18. "Etude grammaticale de la langue algonquine." Par l'abbé Cuoq.

L'auteur a l'intention de présenter les premiers chapitres de cet ouvrage inédit auquel il travaille encore.

19. "Notes sur différents points de notre histoire." Par l'abbé Verreau.

1o Une question de chronologie à l'occasion du voyage de Cartier.

2o Quel drapeau Cartier avait-il arboré sur ses vaisseaux ?

3o Quand M. de Maisonneuve a-t-il été nommé gouverneur de Montréal.

#### LA SUCCESSION DE L'HON. P. J.-O. CHAUVEAU

Le décès de l'honorable M. Chauveau laisse un siège vacant dans cette section. Les membres sont obligés de lui choisir un successeur d'ici à un an.

On mentionne comme candidats les noms de N.-E. Dionne, du *Courrier du Canada* ; J.-Ed. Roy, de Lévis ; L.-O. David, de Montréal ; Désiré Girouard, M.P.

Le vote aura lieu par lettre ouverte en février 1891.

#### DANS UN PALAIS BIRMAN

Lady Dufferin, femme de l'ancien gouverneur-général du Canada, qui a laissé de si heureux souvenirs parmi nous, et en ce moment ambassadeur à Rome, va publier un livre ayant pour titre : *Quatre ans aux Indes Anglaises*.

Nous croyons intéresser nos lecteurs en en produisant quelques extraits :

"Levée de bonne heure, nous avons fait quatre milles à cheval pour arriver à un endroit où on fabrique des Bouddhas de marbre.

La promenade surtout à travers le Covent-Garden de Mandalay, a été amusante : cette foule de gens affairés, vendant et achetant des légumes, ces *polngees* (moines) faisant la ronde et quêtant auprès des fidèles leur nourriture de chaque jour, tout cela est infiniment curieux.

Mettre quelque chose dans le havre sac d'un moine, c'est une œuvre pie que tout bon Birman dit accomplir quotidiennement.

Visite ensuite au garde-meuble du palais, où il n'y a d'ailleurs aucun objet de valeur ; je n'y ai vu qu'une foule de choses hétéroclites, la plupart achetées en Europe : des douzaines d'albums de photographies, des machines à coudre, des cadres, des éventails, des joujoux, des boîtes de laque de toutes espèces et des parfums en telle quantité qu'ils auraient pu suffire à monter une boutique de parfumeur.

Le comité du butin a fait faire une vente il y a quelques jours, et les moindres horreurs ont atteint les prix les plus invraisemblables.

Dans l'après-midi, réception qui a réussi à merveille. J'avais un peu peur que les dames du Birmah ne me tinssent rigueur ; mais à quatre heures j'en vis arriver une soixantaine, toutes plus parées et plus pimpantes les unes que les autres, vêtues de ces jolies soies souples, si fines de ton. Autour du cou des colliers de diamants et de perles, dans leurs beaux cheveux noirs des fleurs, et aux oreilles des boucles d'oreilles qui méritent une mention spéciale : ce sont des tubes tout droits en ambre, cristal, jade ou or, passés au travers du lobe de l'oreille.

Ces tubes sont aussi gros que le pouce et longs de deux ou trois centimètres ; quelquefois à l'extrémité on enchâsse une pierre précieuse, mais la plupart sont creux. D. et moi nous nous tenions à la porte et nous accueillions nos invités une à une. Trois marches amènent au salon ; ces trois marches à gravir avec des jupes fendues du haut en bas par devant et sans que la jupe s'écartât indiscrètement, c'était une grande difficulté. Elles s'en sont si bien tirées, qu'il m'eût été impossible de m'apercevoir que leur jupe n'était point fermée si on ne m'en avait point avertie.

Ces dames nous serraient la main, passaient comme des flèches et allaient s'accroupir par terre, ce qui épargne une foule d'arrangements plus ou moins habiles ; on aura beau faire, jamais des sièges, si bien groupés qu'ils soient, ne vaudront cette fantaisie qui exclut toute raideur.

La première fois pourtant que je vis toutes mes invitées ainsi assises par terre, je fus quelque peu étonnée, et je me demandais avec une certaine inquiétude ce que j'allais faire pour les occuper. Je commençai par m'asseoir sur une chaise très basse, à côté des femmes des ministres, et par leur offrir une tasse de thé et des biscuits, leur faisant quelques questions et en même temps admirant leurs bijoux.

Quand elles eurent pris suffisamment confiance, elles me demandèrent mon âge, ce qui, selon l'étiquette birmane, est la marque de la plus extrême politesse ; après ces quelques préliminaires, tout a marché dans la perfection. Nous avons examiné le salon en détail. Le triple miroir de la reine a eu le plus grand succès ; elles étaient enchantées de se voir de trois côtés à la fois. Je leur ai ensuite montré une boîte à musique, et la glace étant tout à fait rompue, elle me demandèrent à voir les autres appartements.

Suivie de cette brillante escorte, je me mis donc en devoir de montrer le palais du roi Teebaw à ses ex-sujettes. Elles riaient, causaient très gaiement, disant qu'elles étaient déjà venues au palais, "mais pas ainsi".

La seconde partie du programme comportait des danses ; toujours escortée de mes invitées, je me rendis à la salle du Parasol. Là, assises par terre, penchées en avant, appuyées sur leurs coudes, elles se sont amusées follement.

A plusieurs reprises, elles ont déclaré, si j'en crois le traducteur, que c'était "drôle" et qu'elles étaient enchantées d'être venues ; et, avant de se retirer, elles m'ont fait dire que si une autre fois j'avais encore des danses, je n'avais qu'à les envoyer chercher, qu'elles viendraient tout de suite. Leurs maris leur avaient recommandé de pas fumer devant moi, de sorte que l'énorme cigare qui ne quitte pas d'ordinaire les lèvres non seulement des hommes, mais des femmes et même des enfants, n'a pas paru en cette occasion. Il y avait aussi quelques musulmanes ; la seule chose un peu particulière que j'aie remarquée à leur sujet, c'est qu'elles n'acceptaient de thé que de mains musulmanes, et je ne sais vraiment pas d'où vient ce préjugé, car elles sont habillées comme les autres et, en somme, ce sont des Birmanes".



## L'ORIGNAL

L'âpre nuit de janvier plane sur la forêt.  
La neige croule à flots, et le vent sans arrêt  
Siffle et râle à travers les troncs couverts de glace  
Des arbres dépouillés qui tordent dans l'espace  
L'ouragan, dévalant de la cime des monts,  
De rires effrayants et de sanglots funèbres  
Emplit l'immensité livide des ténèbres.  
Un craquement sinistre éclate quelquefois  
Dans les ormes ployés et les pins aux abois.  
Souvent les sapins verts, pour alléger leurs branches,  
Sous les vallons tremblants versent des avalanches  
Dont les grondements sourds, où se mêlent des cris,  
Font tressaillir les ours, s'envoler les perdrix.  
De même que rugit la mer tumultueuse,  
La respiration des bois est monstrueuse.  
La neige, errant, flottant, glissant, tombe toujours,  
Et tout s'évanouit sous ses tourbillons lourds  
Qui, déferlant partout comme de blanches vagues  
D'où monteraient sans fin des gémissements vagues,  
Sont les plis palpitants du linceul que l'hiver  
Traîne sur le squelette immense du désert.

Tout à coup, dominant les sanglots des rafales,  
Un soufflement d'enfer, entrecoupé de râles,  
Met le comble à l'horreur des bois vertigineux ;  
Et bientôt, débouchant d'un fourré résineux,  
Un orignal géant, la narine fumante  
Et les jarrets saignants, passe dans la tourmente...  
Il les poursuit sans fin, un chasseur fiévreux  
Des raquettes aux pieds, de la glace aux cheveux.

Frôlant les troncs rugueux, les rochers et les souches,  
L'homme et le fauve vont légers, ardents, farouches,  
A travers la montagne et la plaine et le val.

Or le chasseur, depuis l'aube, court l'orignal,  
Et la nuit l'a surpris, sous le bois qui s'agite,  
Sans lui faire songer à se chercher un gîte.  
Souvent il a serré l'animal d'assez près  
Pour le tirer parmi les grands cèdres épais  
Dont l'enchevêtrement embarrasse sa course,  
Où la force et l'ardeur sont pour lui sans ressource ;  
Mais un simple accident de branche ou de brique  
L'a toujours empêché d'épauler son mousquet.

Dans l'échevellement de cette course étrange  
Qui depuis quelque temps en délire se change,  
Peut-on dire lequel doit céder le premier,  
Du farouche fuyard ou du fauve limier ?  
Sur le mont, balayé par la tempête immense,  
L'élan met entre l'homme et lui plus de distance.  
Dans le val, que la neige encombre de son flot,  
Le vol humain triomphe et s'acharne au galop,  
Car où le pied se perd la raquette surnage  
Et c'est ainsi qu'ils vont affolés, tout en nage,  
Prolongeant dans la nuit leur tournoi hasardeux,  
Toujours avec le même espace entre les deux.

L'orignal fuit aussi rapide que la trombe,  
Aveuglé par la course et la neige qui tombe,  
A tâtons, sans but, où le pousse son instinct,  
Hélas ! pour le chasseur encore aussi lointain.

L'animal, fou de peur, l'homme, fou de courrage,  
Se plangent sans raisons dans le vent qui fait rage,  
Faisant dans les halliers un vacarme d'enfer,  
Et laissant derrière eux un brouillard chaud dans l'air.

Et celui qui peut voir cette course affolée  
Au fond de la forêt sauvage et désolée,  
Dans l'ombre et dans la neige et le vent aboyant,  
Croit parfois assister au passage effrayant  
De deux spectres comme on n'en peut voir fuir qu'en songe.

Aussi loin dans la nuit que le regard se plonge,  
On voit toujours rouler les deux tourbillons blancs  
Que soulève leur vol sous les grands bois tremblants.

Soudain, comme la voix de l'ouragan fait trêve,  
La détonation d'une arme à feu s'élève  
Des vastes profondeurs que l'homme en tous sens bat,  
Puis le bruit d'un géant qui tombe et se débat  
Retentit sourdement à travers la tempête....

L'homme, à demi mort, vient de vaincre enfin la bête.

Et, voyant expirer le dernier survivant  
Des grands cerfs qu'abritait jadis son dais mouvant,  
A ses milliers d'échos la forêt courroucée  
Pousse un rugissement de lionne blessée.

*W. Chapman*

## UNE ERREUR FUNESTE

Grand, mince, une tête fièrement plantée sur les épaules, les cheveux longs, bouclés, blonds, une figure intelligente, des yeux bleus et mélancoliques, tel était Pierre le mécanicien.

Sans parents, sans famille, Pierre avait jeté tout son amour sur sa machine. C'était là sa vie, son bien, là il était parfaitement chez lui. Il conduisait un train de la compagnie de X, et jamais homme ne s'acquitta plus fidèlement de son devoir. Jamais on eût à lui reprocher le moindre retard, le plus léger accident.

Pierre demeurait seul dans une maisonnette bâtie non loin de la gare. Il ne faisait jamais de visite et ne recevait personne. A six heures, il se rendait à la gare et en revenait le matin. Il était toujours gai, joyeux et sans inquiétude.

Un soir, pourtant, il se leva brisé, triste. Toute la journée il avait rêvé à une jeune tête blonde qu'il avait entrevue le matin, à une fenêtre.

Pour faire diversion à ses pensées, il alla faire une promenade et, sans le vouloir, il repassa au même endroit et revit la même jeune fille qui le regardait avec curiosité. Oh ! elle était admirablement belle, cette enfant ; un peu jeune peut-être, mais très belle, une ange !

— C'est un caprice, se dit Pierre en montant sur la locomotive.

Deux jours après, il fut forcé de dire : serais-je amoureux ?

Que faire ? Il réfléchit plusieurs jours avant de répondre à cette question ; enfin, un soir il se dit : "Pourquoi ne pas me marier ?" Il était jeune encore, bien de sa personne, une belle position... et puis il aimait à la folie, et c'était là le point principal.

Pierre le mécanicien se présenta donc un jour chez les parents de la jeune fille. Il fut très bien accueilli... Louise fit bien une petite moue quand on parla de mariages. Elle était si jeune, elle n'avait pas rêvé un amour si facile... elle avait soif de conquêtes et d'intrigues, elle voulait temporer.

Deux années se passèrent, deux années entremêlées de joies délicieuses et de supplices cuisants pour le pauvre mécanicien. Un jour, pourtant, il se trouva l'heureux mari de la Louise adorée.

\* \*

Elle est devenue charmante, la petite maisonnette ; la joie, la gaieté et les fleurs s'épanouissent partout. Pierre est heureux, trop peut-être.

Chaque matin, Louise est sur le balcon qui le salue de loin, et lorsque la cloche a sonné il dépose sa casquette huileuse et se précipite chez soi... et toute la journée se passe dans la félicité la plus parfaite.

Un jour, pourtant, il lui sembla que Louise était préoccupée, triste ; elle est malade, se dit-il, et toute la nuit il fut inquiet. Il trouva le voyage long, bien long. Enfin, quand le train entra en gare, Pierre n'aperçut pas Louise sur le balcon. Il eut comme un pressentiment sinistre ; il se hâta, il court, ... la maison est vide... personne !... personne dans la chambre... le lit n'avait pas même été défait.

Le mécanicien tremblait de tous ses membres ; il avait peine à se soutenir. Tout à coup, une lettre déposée sur une table attire son attention. Il l'ouvre et lit :

" Ne me cherche pas.

LOUISE."

Pierre lâcha le papier et poussa un cri déchirant. Louise partie ! Il crut un moment que son cerveau allait éclater. Il ne voyait plus, il ne respirait plus. Pâle, chancelant, il sortit. Les marchands étaient à leurs magasins, le sifflet des manufactures retentissait à tous les coins de la ville, les ouvriers couraient à leur travail, tout le monde allait, venait, empressé.

Pierre souriait de pitié pour ces gens qui s'occupaient encore de négoce et d'affaires, alors que Louise était partie. Il marchait au hasard, heurtant les passants, riant d'un rire de fou. L'idée ne lui vint même pas de chercher Louise. A quoi bon ? Puisqu'elle était partie, c'est qu'elle ne l'ai-

maît plus... et à cette pensée qu'elle ne l'aimait plus, qu'elle ne l'avait peut-être jamais aimé, Pierre éprouvait des accès de rage de jalousie. Il se déchirait la poitrine à en faire sortir le sang... ce n'était plus un homme, mais une tigresse pleurant sur le corps de sa progéniture.

Toute la journée il marcha ainsi et, à six heures il se rendit à la gare sans avoir conscience.

— Bonjour, M. Pierre, lui cria le chef de gare, un de ces hommes qu'on devrait pendre parce qu'ils ont toujours une mauvaise nouvelle à vous apprendre.

— Elle est partie, murmura le mécanicien.

— Oui, oui ! je comprends, votre petite femme, hum ! on se promène et le petit mari s'ennuie. Dites donc, c'est sans doute son frère, le grand jeune homme blond qui l'accompagnait ; ils ont pris le train il y a deux heures....

Pierre ne l'écoutait plus. A quoi bon il en savait assez... Louise n'avait pas de frère.

En attendant le signal, il se promena de long en large dans la gare. D'ordinaire il se rendait à sa machine, examinait les pièces, mettait tout en ordre, mais ce soir là il ne fit attention à rien. Il ne s'aperçut même pas que son chauffeur, Joe, était complètement ivre et dormait sur l'amas de charbon. Enfin, la cloche sonna, Pierre monta sur la locomotive et le train s'ébranla lentement au milieu des lumières, du va et vient et du vacarme de la ville.

Il pleuvait ce soir là, une pluie froide, poussée par un vent violent. Lorsque le train fut en campagne, dans une obscurité complète, Pierre se sentit renaitre.

Tête nue, les cheveux au vent, la poitrine hale-tante, il aurait voulu dévorer l'espace et il jeta lui-même du charbon dans la fournaise.

Tout à coup, une idée lui traversa l'esprit : Louise est partie depuis 2 heures, dans la même direction, ma machine va vite, je veux la rejoindre. Joe, du charbon....

Et comme Joe ne bougeait pas, le mécanicien remplit lui-même la fournaise.

— Je les rejoindrai, dit-il, oui, oui ! Elle va bien cette machine, mais qu'a-t-elle donc ce soir, elle ne marche pas... allons, encore de la vapeur.

Tout à coup, il se sentit saisi par le bras. C'était le chauffeur, titubant, la tête remplie des vapeurs de l'alcool.

— Nous allons vite, M. Pierre... vite....

— Tais-toi brute et cuve ton vin.

— Oh ! oui, je suis gris.... gris.... c'est vrai, mais qu'importe, nous allons vite, trop vite, ah ! oui trop vite... et Joe retonba lourdement.

— Je les rejoindrai, je les rejoindrai, se disait Pierre en se serrant le front prêt à éclater... mais on ne marche pas... allons, un dernier effort....

Et il jeta dans les tiroirs tout ce qu'il avait de vapeur, et dans la fournaise ce qu'il avait de charbon.

Alors commença une course effrénée, diabolique, satanique. Le train ne marchait plus, il volait ; les rails d'acier échauffés par la pression rapide des roues de la locomotive ressemblaient à deux énormes serpents enflammés, deux serpents sortis de l'enfer. Les voyageurs poussaient des cris d'épouvante et de terreur... Pierre n'entendait rien, il était satisfait, le train allait vite.

Tout à coup, il aperçut, loin, bien loin, une lumière rouge qui fuyait dans les ténèbres. Pierre eut un soubresaut nerveux ; il venait de reconnaître le train parti deux heures auparavant. Une idée horrible lui traversa l'esprit ; elle était là, Louise, et il allait la rejoindre. Dans dix minutes, cinq peut-être, les deux trains allaient se heurter ; le choc serait terrible ; dans cinq minutes la terre serait jonchée de débris enflammés, de membres épars, de cadavres sanglants ; dans cinq minutes deux mille personnes allaient périr d'une mort horrible ; dans cinq minutes le sang allait couler, et cela par sa faute, par sa faute à lui, Pierre le mécanicien.

Mais qu'importait après tout ! Louise était là, elle mourrait comme les autres.

Qu'importait la mort, le sang, si la vengeance était satisfaite.

Vite, vite, de la vapeur ! la distance diminuait, les lumières rouges ne sont plus si éloignées, et

Pierre haletant, l'âme en feu, jette des yeux de haine farouche... lorsque tout à coup, une horrible explosion se fait entendre... la chaudière ne pouvant résister à une si forte pression, vient d'éclater.

Les débris de la locomotive retardent la marche du train. Il n'y a pas de collision.

Pierre, le mécanicien et Joe, le chauffeur ne sont que des cadavres sanglants, mutilés, déchirés.

Le jeune homme et la jeune femme, signalés par le chef de gare ne reconnurent pas le cadavre de Pierre. Il y avait eu fausse ressemblance.

Le soir même, Louise, la femme de Pierre, pria au chevet de son père mourant.

*Matthias Filion*

### LE COLLÈGE CANADIEN A ROME

(Voir gravure)

La *Semaine Religieuse* a déjà entretenu ses lecteurs de ce nouvel établissement, dû à l'initiative et à la libéralité du Séminaire de Montréal.

Il y a plus d'un an, dans une lettre de M. l'abbé Bruchési, témoin oculaire, elle leur a raconté l'inauguration solennelle et vraiment brillante de cette maison.

NN. SS. les archevêques de Montréal et d'Ottawa, Mgr de Saint-Hyacinthe, Mgr le Vicaire apostolique de Pontiac avaient fait tout exprès le voyage pour participer à cette imposante cérémonie. Leur présence disait assez haut l'approbation qu'ils donnaient à l'œuvre, et leur approbation n'était autre que celle de leurs vénérables collègues de l'épiscopat du Dominion qui tous, sans en excepter un seul, l'avaient exprimée par des lettres adressées au Supérieur du Séminaire de Montréal, M. Collin.

Cette création, rencontrant un très vif désir du Saint-Père, était efficacement favorisée par la Propagande, et, pour lui donner en quelque sorte une confirmation nouvelle et déterminer nettement son caractère essentiellement national, le gouvernement britannique la prenait officiellement sous sa protection et son chargé d'affaires à Rome, M. Kennedy, en l'absence de l'ambassadeur, prenait la parole à la cérémonie d'inauguration.

Ces faits, de prime abord, ne sont que des faits et l'œil irréflecti n'y verra rien de plus. Mais les faits ont un sens et une portée, et l'œil attentif, qui ne se lasse pas de les chercher, les découvre toujours. Pour nous, ces faits ont un sens et une portée considérables.

La fondation de cette maison est un événement, non pas seulement de l'histoire ecclésiastique du pays, mais de son histoire nationale, car l'une et l'autre ont des relations trop anciennes et trop intimes pour que l'on puisse songer à les distinguer ici.

On ne distingue pas le corps de l'âme pour isoler leurs fonctions et leurs actions dans une opération, dans une œuvre qui intéresse le sujet tout entier.

La religion est l'âme d'un pays catholique.

Dira-t-on que le Canada français n'est pas un pays catholique, et qu'une œuvre catholique, et qu'une œuvre religieuse— et des plus hautes par son caractère et sa fin—qui lui est présentée avec la sanction la plus complète et la plus vénérable de l'autorité ecclésiastique, ne répond pas à un besoin, ne revêt pas un caractère national ?

On a peut-être, depuis quelque temps, usé trop de ce mot, nous n'osons pas dire abusé. On a peut-être faussé, en la rétrécissant, sa véritable acception.

A notre point de vue, tout ce qui profite à la nation, où qu'il se produise, d'où qu'il vienne et quelle que soit la main qui le fasse, est national, au sens le plus large et strictement vrai.

Un homme né sur les bords du Tage ou de la Tamise, s'il apporte et donne sans réserve au pays qui l'accueille l'appoint de son activité, de son dévouement et de son intelligence, cette fraction de lumière et de force pris à son lieu d'origine, dont l'acquisition profite éminemment au pays qui se

l'assimile, devant le citoyen de ce pays ; et s'il vient chez nous des bords de la Seine ou de la Loire—même de la Garonne—et n'affecte pas de proclamer que la Seine et la Garonne sont en tout plus belles que le Saint-Laurent, il est deux fois notre concitoyen, puisqu'il vient du pays des ancêtres.

Une œuvre fondée à l'étranger, se développant et prospérant à l'étranger, ne cesse pas pour cela d'être une œuvre nationale, si elle existe dans un but d'utilité nationale.

Tel est le but du collège canadien.

C'est une maison de hautes études ecclésiastiques, établi dans le milieu de hautes études ecclésiastiques—nous pourrions ajouter archéologiques et esthétiques—le plus favorable du monde.

Elle est exclusivement destinée à des sujets britanniques, à des canadiens de toute origine. Elle attirera surtout—elle en compte peu d'autres actuellement—des canadiens-français, puisqu'elle est sous une direction canadienne française et relève de la maison ecclésiastique la plus importante et la plus française de la ville canadienne française, la plus importante du Canada français.

C'est donc essentiellement une maison nationale : c'est notre maison nationale à Rome.

Nous n'avons pas à regretter les quelques milliers de dollars qui ont franchi l'Atlantique et le continent pour aller s'y transformer, sous la main des artisans italiens, en pierre, en marbre, en mosaïque. Cette maison serait "le plus bel édifice du genre dans la capitale italienne"—comme on l'a écrit récemment, non sans quelque amertume—que nous devrions en être fiers.

Elle ne peut donner à l'étranger qu'une haute idée d'un tout jeune peuple qui loge princièrement, dans la ville des Césars et des Papes, les jeunes prêtres et les jeunes clercs qui vont y consacrer le meilleur de leur jeunesse à leur formation ecclésiastique et doctrinale, partant au bien de leurs compatriotes.

Elevée non aux frais de ce peuple—qui n'y a contribué pour un rouge liard—mais d'une maison qui n'en est pas à son premier service et à son premier bienfait, elle fait l'éloge de cette maison mieux que les plus beaux discours.

Penser, dire autrement, dénoterait plus que de l'incertitude : de l'ingratitude.

Nous ne croyons pas que l'opinion publique—même la plus nationale—s'y trompe.

Ce qu'elle entrevoit, ce qu'elle espère aujourd'hui, elle le verra, elle le touchera du doigt demain. Elle jugera l'œuvre à ses fruits.

Nous verrons nous mêmes ce que tout le monde verra. Nous sommes heureux de l'annoncer et de le dire aujourd'hui.

Notre foi se réjouit de cette perspective. Notre patriotisme le permet à notre foi et s'entend avec elle.

### ASSOCIATION UNIVERSELLE

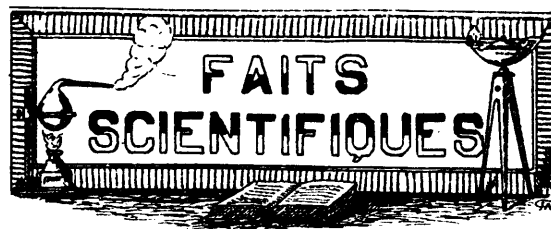
CONCOURS DE L'ACADÉMIE DES PALMIERS. — EXTRAITS DES STATUTS

ART. XIX.—L'Association universelle met à la disposition de l'Académie des palmiers, sa Commission littéraire et artistique, une somme d'argent et un certain nombre de médailles, destinées à être données en prix, applicables indifféremment à la Poésie, à la Prose, à la Musique, à la Sculpture, à la Peinture, aux Sciences diverses, et aux personnes qui ont bien mérité de l'humanité.

ART. XX.—En vertu de cette délégation, l'Académie des Palmiers organise deux concours par an,—un tous les six mois,—gratuits pour les sociétaires, afin de provoquer une noble émulation et pour mettre en lumière les talents et en relief les actions louables.

ART. XXI.—Le premier, dit concours simple, se clôt le 30 avril ; le second, dit grand concours annuel, le 31 décembre. Ces termes sont de rigueur.

Tout le monde peut prendre part au premier et au second de ces concours, ou à tous successivement. Pour plus amples renseignements, demandez l'Annuaire 1889-90, envoyé franco contre 1 fr. 20 en timbres-poste, adressés au Secrétariat général, 5, rue Carnot, Courbevoie-Paris (France).



Il arrive souvent que, lorsqu'on a bouché une carafe ou un flacon avec un bouchon de cristal humide, il devient difficile, au bout d'un certain temps, de l'enlever.

Pour y parvenir, il faut chauffer le goulot du flacon, en le tournant au-dessus du feu ou de la flamme d'une bougie. La chaleur dilate alors le goulot, et le bouchon sort facilement. La flamme d'une allumette peut parfois suffire.

\*\*\*

SUR LE RÔLE DES CORPS ÉTRANGERS DANS LES FERS ET LES ACIERS. — M. OSMOND continue ses études sur les transformations allotropiques du fer et sur le rôle que jouent dans ces transformations les corps étrangers alliés. Il en conclut que le rôle essentiel des corps étrangers alliés au fer est d'avancer ou de retarder, pendant le refroidissement, la transformation allotropique de ce métal, et de rendre la transformation plus ou moins incomplète, dans un sens ou dans l'autre, selon que leur volume atomique est plus grand ou plus petit que celui du fer. En d'autres termes, les corps étrangers à faible volume atomique tendent à faire prendre ou conserver au fer celle de ses formes moléculaires sous laquelle il possède lui-même son moindre volume atomique ; et les corps à grand volume atomique produisent l'effet inverse.

\*\*\*

L'HUMIDITÉ ET LE POUVOIR ÉCLAIRANT DU GAZ. — La question de savoir si l'humidité exerce une influence quelconque sur le pouvoir éclairant du gaz, a été rarement traitée. On a bien souvent observé ce fait, que les becs de gaz paraissent éclairer moins bien lorsque l'air était plus ou moins chargé d'humidité, et on aurait même avancé, à cette constatation, qu'à l'usine productive le gaz ne possédait pas le titre voulu.

Des expériences très sérieuses viennent d'être faites avec des becs brûlants dans un air sec, qui dans l'air saturé et à une température plus élevée. Elles ont démontré nettement l'affaiblissement du pouvoir éclairant, dans une atmosphère chargée d'humidité.

Un brûleur à flamme plate, débitant 140 litres, type assez généralement employé pour lanternes publiques, conserve son intensité lumineuse dans l'air sec, mais il perd jusqu'à 11 0/0 dans l'air saturé d'humidité, surtout lorsque cette saturation est accompagnée d'une certaine élévation de température.

\*\*\*

L'INTENSITÉ DE LA LUMIÈRE. — Bien des personnes estiment que l'éclairage intérieur des maisons est égal à la moitié ou au tiers de l'éclairage extérieur. Des expériences précises dont le journal *Health* nous fait connaître les résultats, montrent que la différence de ces deux éclairages doit être représentés par un rapport beaucoup plus grand. C'est la méthode photographique qui a permis de comparer ces éclairages en partant du temps nécessaire avec des plaques de même sensibilité. Une photographie marine avec mer et ciel demande une pose de dixième de seconde. Un paysage étendu, mais sans mer, exige, avec le même objectif, le même diaphragme et les mêmes plaques, un tiers de seconde. Un intérieur bien éclairé donne un bon cliché en deux minutes et demie, tandis qu'un intérieur tendu de façon à être éclairé seulement du demi jour demanderait au moins trente minutes de pose. En un mot, les patients qui sont exposés au bord de la mer par un temps bien ensoleillé, reçoivent environ 18,000 fois plus de lumière que les personnes abritées derrière les teintures d'un boudoir, et celles-ci en reçoivent encore 5,000 fois moins que les personnes marchant dans la même rue du côté du soleil.

\*\*\*

ROSE LUMINEUSE POUR CHAMBRE A COUCHER. — Pour faire cette mignonne veilleuse il faut un globe de verre très clair, que l'on recouvre en entier d'un gros tulle raide ; on l'arrête en bas en rassemblant le tulle par de solides points en bâti. Avec du papier à fleurs on taille des pétales de roses de diverses grandeurs. On les boue, et on les classe par tailles. A la troisième grandeur on renverse sur elle-même la première moitié du pétale, et à la dernière on roule autour des deux côtés.

Coupez alors, au bord du haut, une première rangée de pétales, sans laisser de vides entr'eux. La deuxième rangée, deuxième grandeur, se coud au pied de la première en ayant soin de contrarier les pétales. On descend ainsi, en augmentant toujours la grandeur, la tête de l'une cachant le pied de l'autre. Pour un globe de moyenne grandeur on peut employer quatre rangées de chaque taille de pétales. Au bas, pour cacher le centre, on met un culot de grosse rose ou, à son défaut, de longs brins de mousse garnissant bien le bas. On suspend dans l'intérieur du globe une petite carcasse en fil de laiton pouvant soutenir un petit verre dans lequel on mettra de l'huile et une veilleuse éclairante.

L'effet sera charmant.



## DIEU FAIT BIEN CE QU'IL FAIT.

Laisse aller la source claire  
Roulant ses flots indomptés ;  
L'écueil la met en colere,  
Tous ses moments sont comptés ;  
Elle fuit, chante et serpente,  
Tantôt sur un lit de menthe,  
Tantôt creusant le ravin ;  
Si Dieu la mit sur la pente,  
Crois que ce n'est pas en vain.

Laisse à l'oiseau le bocage  
Où sa mère l'a nourri ;  
Son pays n'est pas la cage,  
Mais le bel arbre fleuri ;  
Vastes cieux, nuits solennelles.  
Blés mouvants, brises nouvelles  
Sont à lui de droit divin ;  
Si Dieu lui donna des ailes,  
Crois que ce n'est pas en vain.

Laisse au buisson sa fleurette  
Si douce à l'œil de chacun,  
Une prière secrète  
Sort d'elle avec son parfum.  
Du printemps riante fille,  
Qu'un jet de lumière habille  
D'or, d'ivoire et de carmin,  
Si Dieu la fit si gentille,  
Crois que ce n'est pas en vain.

Laisse chacun rendre compte  
Des œuvres qui sont à lui ;  
Tu te salis de la honte  
Que tu jettes sur autrui ;  
Assez triste est la carrière,  
Sans ajouter notre pierre  
Aux obstacles du chemin ;  
Si Dieu dit : l'homme est ton frère,  
Crois que ce n'est pas en vain.

Oh ! surtout, laisse à l'enfance  
Sa précieuse candeur ;  
Tout le fruit de l'existence  
Se nourrit sous la pudeur.  
Gémis si tu l'as flétrie ;  
C'est le germe de la vie  
Qui s'est brisé dans ta main ;  
Si Dieu menace l'impie,  
Crois que ce n'est pas en vain.

MARIE RAVENEL.

## NOS GRAVURES

## LE SÉMIFAIRE DES TROIS-RIVIÈRES

Au cours des années 1800-1804, toute la population du Bas-Canada fut occupée de la question des écoles ; c'était la première fois depuis plus d'un demi-siècle que ce sujet revenait à l'ordre du jour. M. Brassard, curé de Nicolet, fit un don généreux de terre et de quelques subsides pour l'établissement d'une école dans cette localité ; telle fut l'origine du collège de Nicolet.

En 1825, on construisit le magnifique édifice actuel pour remplacer l'ancien. Ce collège, le seul alors dans le district des Trois-Rivières, formait les ecclésiastiques, et lorsque le 8 juin 1852 l'évêché des Trois-Rivières fut créé, le séminaire diocésain se trouva naturellement installé à Nicolet.

Plusieurs citoyens des Trois-Rivières désiraient vivement depuis longtemps établir un collège dans leur ville, mais des obstacles sérieux s'y opposaient toujours. En 1859, M. Abraham Lesieur-Désaulniers écrivit dans *L'Ere-Nouvelle* une série de lettres remarquables dans ce sens, et Mgr Cooke consentit à appuyer le mouvement qui se faisait. Le 19 mai 1860, un acte de la législature reconnaissait l'existence légale du "Collège des Trois-Rivières" ; M. Joseph Edouard Turcotte, député, auteur de ce bill, obtint du gouvernement une subvention en argent, de plus l'usage du grand édifice du Platon, appelé les Casernes.

Les classes s'ouvrirent dans les Casernes le 3 septembre 1860 ; le directeur était M. Joseph-Elie Panneton, prêtre, aidé de six ecclésiastiques. Il y avait cent trois élèves cette première année.

En 1867, la belle ferme de monsieur Edouard Barnard, au nord de la rue des Champs, fut achetée en vue d'y ériger l'édifice du collège. En 1871 le cours commercial fut ajouté au cours classique de 1860. Le 6 août 1872, Mgr Lafèche posa la première pierre de l'imposante construction que le MONDE ILLUSTRÉ nous montre aujourd'hui ; elle est à quatre étages, en brique, ayant 220 pieds de long sur 60 de large, et a coûté à peu près \$80,000. Le 19 mars 1874, Mgr Lafèche signait le décret canonique par lequel le collège des Trois-Rivières est érigé en séminaire diocésain, sous le nom de "Séminaire des Trois-Rivières", tel qu'autorisé par un acte de la législature sanctionné le 28 janvier précédent. Enfin, le 30 juin de cette même année, on inaugura avec une grande pompe et des manifestations de joie par toute la ville, ce monument qui fait honneur aux Trifluviens et à tout le diocèse. La vaste ferme est maintenant couverte de plantations qui encadrent avec grâce les hautes murailles et les balcons du séminaire. La rue des Champs ou avenue Laviolette, est large comme les rues d'Ottawa et bordée de jolies résidences, dont quelques unes quasi princières.

Parmi les citoyens qui ont le plus travaillé à la création du collège des Trois-Rivières, on peut citer J.-E. Turcotte, A.-L. Désaulniers, Petrus Hubert, le docteur Georges-Stanislas Badeaux, Antoine Polette, Ezéchiel-M. Hart, Joseph-Napoléon Bureau, Denis Genest-Labarre, Charles Boucher de Niverville, le docteur Alphonse Dubord, Sévère Dumoulin, Téléphore Normand, Henri-Gédéon Mailhot.

N'oublions pas la générosité dont a fait preuve à l'égard du collège le révérend C.-F. Baillargeon, lorsqu'il était curé des Trois-Rivières. C'est un homme instruit, aimable, doté de beaux talents et toujours prêt à rendre service.

Il a été publié, chez Ayotte, aux Trois-Rivières, un fort volume racontant l'histoire du collège depuis ses origines jusqu'à 1874.

Benjamin Sulte

OCTAVE FEUILLET

Nous présentons aujourd'hui à nos lecteurs le portrait de M. Octave Feuillet, de l'Académie Française, l'auteur applaudi et tant aimé du *Roman d'un jeune homme pauvre*, de *Julia de Trécaeur*, *La Morte*, et plusieurs autres œuvres au goût exquis.

Le vieil académicien dont l'âge ne ralentit l'activité en aucune façon, vient de livrer à l'admiration de son public français et cosmopolite, un nouveau chef-d'œuvre sous ce titre engageant : *Honneur d'artiste*.

Dans cette œuvre nouvelle la plume de Feuillet semble rajeunir : on dirait que les ans, loin d'émousser ses facultés, ne peuvent que donner à son talent une plus large envergure. Il ne sera jamais de ceux que la sénilité rend impotents ; car le génie n'a pas d'âge, et c'est le génie qui préside aux conceptions de Feuillet.

Le maître se révèle avec toutes ses qualités dans *Honneur d'artiste*, et Feuillet est un illustre maître ; il a un genre tout à fait particulier à lui, frappé au coin de son immense talent.

Cet air d'aristocratie et de distinction qui est la caractéristique des personnages de Feuillet domine dans *Honneur d'artiste* plus que nulle part ailleurs.

L'écrivain s'y révèle un des rois du métier ; il s'élève sans effort apparent jusqu'à la perfection dans la peinture de ces portraits de femmes et de jeunes filles, types de fierté naturelle, de grâce et de beauté. C'est presque en se jouant qu'il découvre et expose de haute main, toutes les noblesses et les grandeurs de ces âmes les plus diverses, comme il en rend tangibles, à l'occasion, les hontes et les bassesses.

L'on a écrit de Feuillet, et ce n'est pas peu dire pour consacrer son talent qu'il a créé les types de jeunes filles les plus exquis de la littérature française contemporaine !

J. ST-E.



Les six ou huit mois qui viennent de s'écouler ont été fertiles en événements de toutes sortes, tant en Amérique que dans les pays du vieux monde. En effet, il ne s'est guère passé de semaines, je dirai même de journées, sans que les journaux ne nous aient donné des détails de méfaits ou de catastrophes quelconques.

Les meurtres, les assassinats, les suicides ; les déraillements de convois de chemins de fer,

les inondations, les explosions de tous genres ; les incendies aggravés par de déplorables pertes de vies, enfin un nombre considérable de malheurs de toutes sortes se sont répétés souvent pendant le cours des derniers six mois.

Les meurtriers et les assassins, enhardis par les tâtonnements et la faiblesse des autorités judiciaires et, convaincus qu'avec de bons avocats, de ces plaideurs qui savent comment s'y prendre pour émouvoir ceux qui d'ordinaire forment partie d'un corps de jurés, les meurtriers, dis-je, ont consommé leurs crimes avec une cruauté bestiale et un sang-froid de vampire.

Les meurtres les plus révoltants et les plus atroces qui aient été commis depuis quelque temps sont bien ceux de Dubois et de Morin. Les circonstances qu'ont accompagnées ces deux bouche-ries sont terrifiantes. Les journaux vous en ont parlé dans le temps, inutile pour moi de les rééditer ici.

Lorsque les détails de ces deux crimes furent connus de tout le monde, il n'eut certainement pas fait bon pour Dubois et Morin d'être livrés à la plèbe, car ils auraient été lynchés sur le champ. L'opinion publique était telle alors que pas une voix, pas une seule voix aurait osé demander grâce pour eux. Partout l'indignation était à son paroxysme.

Les deux procès se sont instruits avec impartialité ; les deux accusés ont eu pour les défendre des membres éminents du barreau québécois ; on a donné aux jurés tout le temps et les explications nécessaires pour qu'ils puissent prendre une décision irrévocable, et les deux corps de jurés ont trouvé les deux accusés coupables de meurtre avec préméditation. Finalement, une sentence de mort a été prononcée dans les deux cas.

L'opinion publique se modifie.

C'est avec étonnement et non sans maugréer qu'on apprend que les deux criminels en question sont condamnés à mort ; on oublie leur culpabilité et les circonstances dans lesquelles ils ont perpétré leurs crimes ; les innocentes victimes sur lesquelles on s'apitoyait tout d'abord sont mises en oubli. Les rôles s'invertissent : des victimes qu'on plaignait, on pleure sur le sort des condamnés. Un revirement général s'opère sur toute la ligne et les défenseurs des opprimés d'hier, de leurs ailes à large envergure veulent aujourd'hui protéger les bourreaux.

Comme on voit bien là l'inconséquence des masses et comme elle est bien vraie cette pensée du philosophe :

"Il n'y a pas de plus grosse bête que le peuple pris collectivement."

En effet, quelle contradiction perpétuelle ! quelle scie quotidienne ! quelle carnavalesque comédie que ce qu'il nous est permis d'observer tous les jours !

\* \*

Une exécution capitale est toujours pénible, pour quelque crime que ce soit, car c'est la vie d'un de ses semblables qui est enlevée. Mais faut-

LE MOINEAU

UN BOUQUIN

QUESTION A M. P.-G. ROY

I

Le MONDE ILLUSTRÉ est en passe de devenir l'organe des amateurs d'histoire du Canada, des antiquaires, des collectionneurs, et, *last but not the least*, des bouquineurs.

D'ailleurs peut-il en être autrement avec des collaborateurs comme Benjamin Sulte, M. de Beaujeu, J.-E. Roy, Pierre Bédard, P.-G. Roy, et Ed Aubé ?

Vous allez bien messieurs, ne laissez pas dans l'oubli ni les faits ignorés, ni les vieux écrits, dites avec l'auteur des *Chants nouveaux* :

Vieux papiers, sales, déchirés,  
Mémoires jaunés délabrés,  
Journaux en loques, paperasses,  
Vous en savez plus long, souvent,  
Que ne peut en dire un savant  
Lorsqu'il n'a pas suivi vos traces.

Un rien est quelquefois la clé  
D'un fait, d'un acte révélé  
Par l'étude et la patience.  
On reconstruit un monde ancien  
En y mettant chacun du sien,  
Et tout cela, c'est de la science.

II

Me trouvant, l'autre jour, chez un ami, j'aperçus soudain, sur les rayons de sa bibliothèque, un petit livre qui m'attirait, me fascinait, je ne savais trop pourquoi. Cédant à la tentation, je voulus le voir. Mon flair de bouquineur m'avait bien servi, car je tombais sur une rareté, pour moi.

Imaginez que je venais de lire sur la première page :

La  
Pieuse Paysanne  
ou  
Vie de  
Louise Deschamps ;  
Ouvrage spécialement recommandé aux  
Fidèles par monseigneur l'évêque de Québec,  
Quatrième édition  
Revue et corrigée

A QUÉBEC  
CHEZ REIFFENSTEIN  
1823

Un roman chrétien publié à Québec, en 1823, chez un Juif (car Reiffenstein me semble juif), cela dépassait toutes mes conceptions !

Je demandai à mon ami, d'où lui venait ce livre, il me répondit, qu'il le tenait de sa grand'mère, et c'est tout.

Ce bouquin, aux feuilles jaunies par le temps, relié en veau, format in-32 ou in-18, de 204 pp. avec la table des matières, ne me paraissait pas avoir été imprimé à Québec, aussi je le feuilletai en tous sens. Enfin sur la dernière page, au bas, je vis :

Le Mans, imprimerie de Dureau fils aîné.

Mais je ne pus rien savoir de plus.

Il y a peut-être, parmi les lecteurs du MONDE ILLUSTRÉ, des collectionneurs qui pourraient en dire quelque chose, c'est dans ce but que je vous en fais part.

III

J'ai publié, dans le numéro 260, une chanson à Georges III, trouvée dans un manuscrit. M. P.-G. Roy voudrait-il la comparer avec celle de Louis Labadie, et me dire si c'est la même.

En faisant cela il obligerait un frère en... *antiquité*.

*E. J. Massicotte*

Pensée lue sur l'album de Mme X. . . .  
"Quelle dure chose que la vie ! Il y a trente ans j'avais les cheveux noirs et les dents blanches. Pourquoi ai-je aujourd'hui, hélas ! les dents noires et les cheveux blancs ?"

il pour tout cela mettre la sécurité publique en danger ; faut-il laisser dormir en paix des criminels qui mériteraient d'être écartelés.

Que la peine capitale soit abolie et nous verrons s'ouvrir une ère de crimes de toutes sortes, les uns plus révoltants, plus atroces que les autres. Ceux qui nourrissent dans leur sein l'idée du crime accompliront sans crainte leurs criminels desseins. Quelle influence peut avoir sur une nature vicieuse la perspective d'être enfermé pour la vie dans une maison de correction ? Mais lorsqu'avant de consommer froidement un crime l'échafaud se dresse devant celui qui le prémédite, il faut qu'il soit des plus enracinés dans l'idée du mal pour que ça ne le fasse pas réfléchir un tantinet sur ce qui l'attend, s'il suit ses mauvais penchants.

Le meurtrier doit inévitablement être éliminé de la société, il faut nécessairement qu'il disparaisse : la sécurité publique le veut ainsi. Celui qui a trempé une fois ses mains dans le sang de son semblable, si on lui laisse sa liberté, à la première occasion, sous le moindre prétexte, sans aucune provocation, il assouvira de nouveau sa soif du sang.

D'après les observations phrénologiques de Gall et de Lavater, les meurtriers ressentent le besoin de commettre le crime de même que les ivrognes éprouvent la nécessité d'ingurgiter des spiritueux. La plupart envisagent assez froidement l'énormité de l'action qu'ils veulent commettre ; ils entrevoient assez clairement où les conduira une telle action ; mais, disent les phrénologistes, leurs penchants naturels les portent à verser le sang de leurs frères et c'est plus fort qu'eux, il faut qu'ils suivent leurs inclinations.

Ce n'est pourtant pas là une raison pour demander que les meurtriers soient réintégrés dans la position sociale qu'ils occupaient auparavant, bien au contraire, il faut qu'au moins ils meurent civilement parlant. Je considère que c'est leur rendre un bien mauvais service que de vouloir les sauver du baigne ou de la potence et c'est en outre trahir les intérêts de la société.

Les meurtres relativement nombreux que nous avons eus depuis quelque temps commandent à nos autorités judiciaires d'user plutôt de sévérité que de clémence, afin de prévenir, en agissant avec rigueur contre les coupables, de nouvelles boucheries que nous aurons certainement à déplorer si la justice ne sévit pas.

Qu'on veuille bien croire que je suis nullement prévenu contre les deux pauvres créatures qui vont probablement expier sur le gibet la punition de leur crime. Non. Je parle d'une manière générale, mu par le désir de faire ouvrir les yeux à qui de droit.

Je connais à peine de vue l'un des condamnés, Jean-Baptiste Herménégilde Morin.

C'est un jeune homme de vingt-huit ans environ ; d'une belle stature et d'une grandeur moyenne. Yeux bleus, teint châtain, nez aquilin un tant soit peu épaté. Il n'a pas une figure qui inspire la confiance, mais il ne faut pas croire que Morin porte sur son front le stigmate de son crime. Nullement. De prime-abord on ne scrute pas les traits caractéristiques d'une nature violente, mais pour peu qu'on l'examine on est bien vite édifié sur son compte.

Un bref d'erreur a été émané en sa faveur par le procureur-général, et ses avocats prétendent le sauver par ce moyen-là.

\* \*

Pour faire diversion, terminons par une toute petite comédie de Victor Hugo :

Personnages : LUI, ELLE.

LUI.  
Farouche !  
ELLE  
Moqueur !  
LUI  
Ta bouche !  
ELLE  
Ton cœur !

Sur ce, *vide et vale*.

RAOUL RENAULT.

Un collaborateur au MONDE ILLUSTRÉ, livraison du 17 courant, feint de dégoiser sur le compte du moineau, en égrenant avec élégance quelques accusations assez graves en apparence, mais dé-pouillées à ses yeux, paraît-il, de toute allure de félonie, puisqu'il n'ose dénoncer l'inutilité d'un oiseau dont la triste réputation est établie depuis des années et des années.

Le moineau pour nous est un fléau.

Venons au fait.

Le moineau en quelque contrée que ce soit, évite les lieux déserts, il recherche le séjour de l'homme ; il ne se plaît ni dans les bois, ni dans les vastes campagnes ; et il n'est pas nécessaire d'être un Buffon pour s'apercevoir que comme le rat le moineau est attaché à nos habitations ; il suit le laboureur dans le temps des semailles, le moissonneur pendant celui de la récolte ; passe l'hiver dans nos granges, guette la servante ou la fermière lorsqu'elle jette le grain à ses volailles ; il va chercher le grain dans les colombiers jusque dans le jabot des jeunes pigeons qu'il perce avec son bec pour l'en retirer. Il semble né pour vivre à nos dépens : nos granges, nos greniers, nos basses-cours, nos colombiers, nos champs mûrs sont évidemment les lieux qu'il fréquente de préférence.

Paresseux et gourmand il s'abat sur des provisions toutes faites ; il vit du bien d'autrui ; c'est un bandit qui, après ses déprédations quotidiennes, nous remercie invariablement avec des cacophonies irritantes. Et quel est le brigand qui songe à la protection de nos récoltes ! Et quand le moineau se gorge du bien d'autrui, il néglige évidemment la destruction des insectes nuisibles à l'agriculture. Avec de semblables habitudes, le moineau nous défend d'écrire et de dire que *sa glotonnerie le porte à manger quantité de chenilles et d'insectes, de sorte que l'on ne sait trop si le mal l'emporte sur le bien qu'il fait*.

Par contre, il est peu avide de mouches, de papillons, de vers, de scarabées, de grillons, de fourmis, de frêlons, de bourdons et de guêpes. Et qui songerait à lui reprocher la destruction de ces petits êtres. S'il méprise ces insectes, il est friand des mouches à miel. Quelle ironie !

Il y a des moineaux tellement paresseux, mais plus hardis que d'autres, qui ne se donnent pas la peine de construire un nid, et qui chassent du leur et les pigeons et les hirondelles, et s'y établissent à leur aise. Et ils pratiquent ces usurpations violentes pour rendre hommage, sans doute, à leur habileté dans la destruction des insectes nuisibles à nos récoltes ?

Le moineau est la terreur des oiseaux d'agrément, qui, eux aussi ont l'instinct de se rapprocher de l'habitation de l'homme. Avec des allures simples et modestes le serin, le chardonneret, la linotte, l'alouette, le rossignol, la grive et la fauvette peuvent vivre avec nous vingt ans entiers sans nous ennuyer, tandis que les moineaux avec leur désagréable *tui tui*, et leur concert de piaillement altèrent et même anéantissent la mélodie de nos oiseaux favoris.

Les moineaux constituent une nuisance publique, leur familiarité est incommode, leur pétulance grossière est à charge. D'ailleurs leur plume ne sert à rien, leur chair maigre, sèche et dure est bannie de nos tables. L'effronterie, le brigandage, la rapine et le meurtre forment les traits saillants des mœurs abominables du moineau.

Quelques bonnes âmes cependant, consternées à la vue des crimes du moineau, ont entrepris de faire valoir les circonstances atténuantes en exaltant les propriétés variées des excréments de cet oiseau détesté ; et il y a de cela un siècle passé !

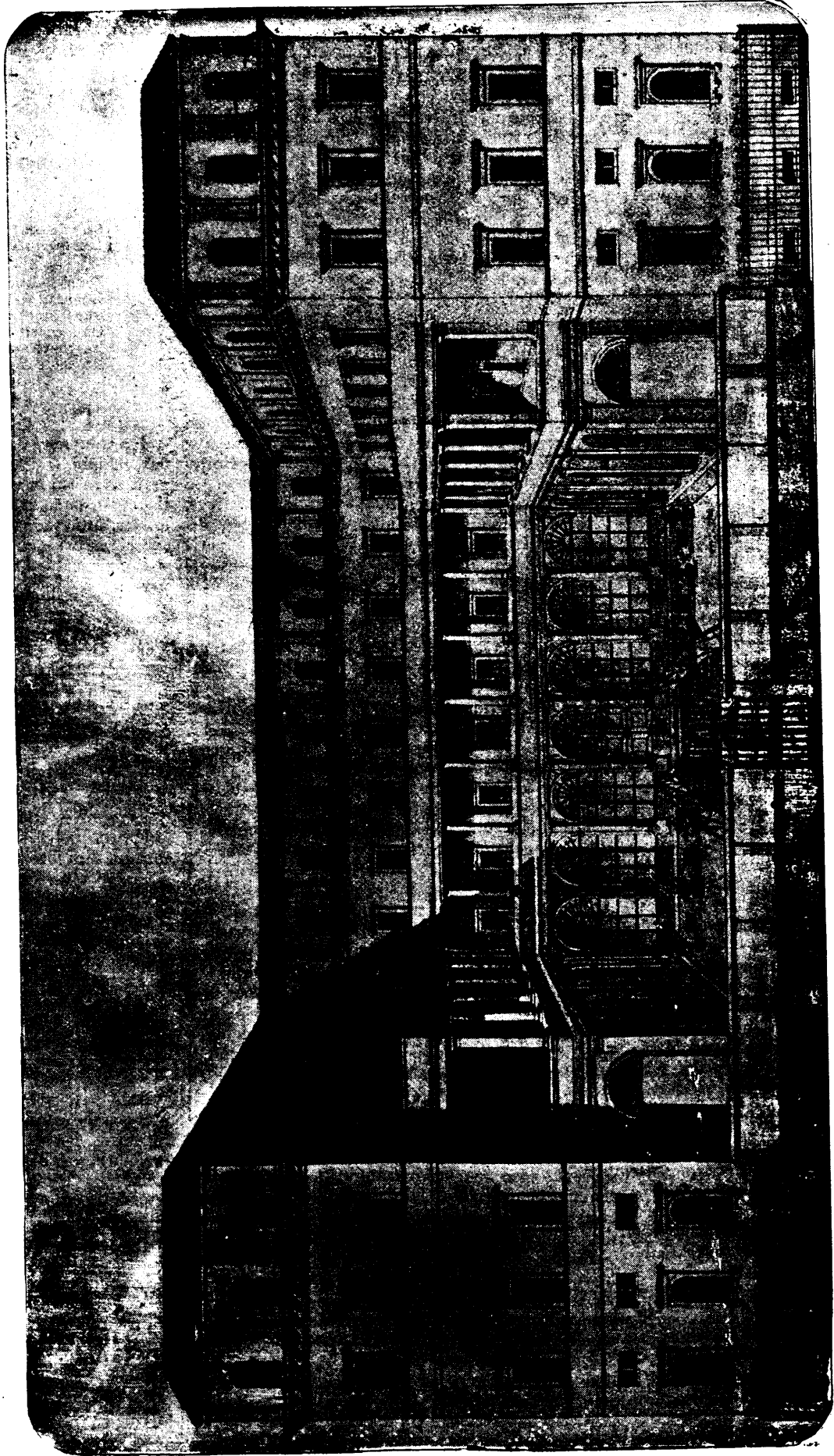
On nous fait lire que cet excrément donné à la dose de deux à trois grains agit comme l'huile de ricin ; mais on ne dit pas si le malade imaginaire s'en trouverait bien. On a eu le courage d'écrire au long que cet excrément dissous dans de l'eau chaude blanchit et adoucit la peau des mains, et que mêlé avec du saindoux et employé en onguent sur la tête, il empêche la chute des cheveux et les rend plus nombreux.

Avis aux *dudes* et aux chauves !

Pour nous le moineau est un criminel qui mérite la mort.

Dr LÉONARD-AG.-FORTIER.





LE COLLÈGE CANADIEN A ROME

## ILLUSTRATION DU FEUILLETON DE "LA PRESSE"



## COMME DANS LA VIE

(VOIR LA PRESSE DE CETTE SEMAINE)

FEUILLETON DE "LA PRESSE"

NOTES HISTORIQUES

tant de \$14,000. C'est encore sous sa direction que l'église de la rue Ste-Catherine est construite.

Roland, surpris soudainement par l'entrée de Nelly dans le salon de Mlle Sidney, éprouva un choc terrible. Il recula, livide, terrifié. Ce n'était pas la jeune fille qu'il voyait apparaître, mais Mrs Readish, la femme qu'il avait assassinée dans le Far-West.

Il croyait sa victime disparue, oubliée, et ce spectre implacable se dressait devant lui pour le maudire !

Il agita ses bras comme pour chasser la vision vengeresse, et n'y tenant plus, tenaillé par une épouvantable angoisse, il tomba écrasé sur un siège.

Nully et Florence crurent qu'ils cédaient à l'émotion du souvenir tout à coup évoqué.

Après des années révolues, il revivait le drame sanglant et la scène sinistre de la Prairie !

Le mariage est dans la vie comme un duel dans une bataille.—EDM. ABOUT.

Le Rev. JOHN PHILPS de l'église méthodiste de la rue St-Jacques, maintenant démolie, et qui sera remplacée par celle bâtie au coin des rues Alexandre et Ste Catherine, est né à Cobourg (Ont) ; il reçut son éducation à l'Université Victoria de cette ville, et reçut les degrés de maître ès arts en 1867. Il entra dans le ministère en 1868, et commença à agir comme tel en juin 1861. Il alla ensuite à Oakville, Dundas, St Mary's, Woodstock, Fairfield, Windsor, Paris, St-Mary's, et à l'église de la rue Carleton, Toronto, et enfin à Montréal. C'est un homme d'une rare habileté ; il a été secrétaire de la conférence des ministres, et secrétaire de la commission d'examen. En une certaine occasion, il fut nommé délégué à la conférence générale. Il est de ceux qui croient que l'architecture, la musique, etc., influence beaucoup sur le moral. Sous sa direction, des églises ont été bâties à Fairfield, Windsor, et Paris, et à London, la vaste église de l'avenue Queen fut améliorée pour un mon-

M. l'abbé Antoine GIBAND, sulpicien, est décédé le 26 novembre 1889. Il était né à Vals, diocèse du Puy, département de la Haute Loire, France, le 24 décembre 1824. Il fut ordonné prêtre le 2 juin 1849. Il fut nommé professeur au Grand Séminaire de Bourges où il enseigna la philosophie pendant deux ans. Le 29 septembre 1855, il arrivait au Canada où ses prédécesseurs ne tardèrent pas à remarquer les talents sérieux de leur nouveau collègue. Il fut chargé du professorat de rhétorique au collège de Montréal, position qu'il occupa pendant deux ans. Plus tard, il occupa la chaire de philosophie dogmatique au Grand Séminaire pendant un an. Il fut transféré à Notre-Dame en septembre 1862, il fut curé d'office pendant vingt ans. Il était directeur de la congrégation des hommes Ville-Marie ayant succédé à M. Perrault, il remplit cette fonction jusqu'en septembre 1888, où il résigna pour mauvaise santé. Il fut enterré le 29, au Grand Séminaire, après un service chanté à Notre-Dame.

## FEUILLETON "DU MONDE ILLUSTRÉ"

MONTRÉAL, 31 MAI 1890

## FAMILLE-SANS-NOM

PAR JULES VERNE

## DEUXIÈME PARTIE

(Suite)

—Attention ! cria l'officier en se retournant vers ses hommes. Faites vite !..."

—Halte !" répéta l'inconnu.

Soudain, un homme s'élança pour l'appréhender. C'était un agent de la maison Rip and Co—un de ceux qui se trouvaient à la ferme de Chipogan.

" Jean-Sans-Nom s'écria-t-il, dès qu'il se vit en face du jeune proscrit.

—Jean-Sans-Nom !" répéta Viger, qui s'élança vers son compagnon.

Et aussitôt, avec un entrain irrésistible, les cris d'enthousiasme retentirent.

Au moment où il donnait l'ordre à ses hommes de s'emparer de Jean-Sans-Nom, l'officier fut renversé par un vigoureux Canadien, qui s'était jeté hors du champ, tandis que les autres, rangés derrière la clôture, attendaient les ordres de Viger—ordres que celui-ci multipliait d'une voix retentissante, comme s'il eût pu disposer d'une centaine de combattants.

Pendant ce temps, Jean avait rejoint la voiture, entouré de quelques-uns de ses partisans, aussi décidés à le défendre qu'à délivrer MM. Demaray et Davignon.

Mais, après s'être relevé, l'officier venait de commander le feu. Six à sept coups de fusil éclatèrent. Viger fut frappé de deux balles—non mortellement—l'une lui ayant effleuré la jambe, l'autre enlevé le bout du petit doigt. Il riposta d'un coup de pistolet et atteignit au genou le chef de l'escorte.

Alors la panique se mit parmi les chevaux du détachement, dont plusieurs avaient été atteints par les balles et qui s'emporcèrent. Les royaux, croyant avoir affaire à un millier d'hommes, se dispersèrent à travers la campagne. La voiture restée libre, Jean-Sans-Nom et Viger se précipitèrent aux portières qu'ils ouvrirent. Les prisonniers furent délivrés et emmenés triomphalement jusqu'au village de Boucherville.

Mais, après l'affaire, lorsque Viger et les autres cherchèrent Jean-Sans-Nom, il n'était plus là. Sans doute, il avait espéré garder l'incognito jusqu'à l'issue de cette rencontre, et rien, en effet, n'aurait pu lui faire supposer qu'il se trouverait en présence de l'un des agents de Rip, et que sa personnalité serait révélée à ses compagnons. Aussi, dès que le combat avait pris fin, s'était-il hâté de disparaître, sans que personne eût pu voir de quel côté il se dirigeait. Toutefois, ce dont aucun patriote ne doutait maintenant, c'est qu'on le reverrait à l'heure où s'engagerait l'action qui déciderait de l'indépendance canadienne.

## II.—SAINT-DENIS ET SAINT-CHARLES

Le jour de la prise d'armes ne pouvait être éloigné. Déjà les deux partis étaient en présence. Quel serait le théâtre du combat ? Evidemment, les comtés confinant au comté de Montréal, dans lesquels l'effervescence prenait rapidement des proportions inquiétantes pour le gouvernement, entre autres, les comtés de Verchères et de Saint-Hyacinthe. On signalait plus particulièrement deux des riches paroisses, traversées par le cours du Richelieu et situées à quelques lieues l'une de l'autre,—Saint-Denis, où les réformistes avaient centralisé leurs forces, Saint-Charles, où Jean, qui était revenu à Maison-Close, se préparait à donner le signal de l'insurrection.

Le gouverneur général avait pris toutes les mesures que commandaient les circonstances. Surprendre celui-ci dans son palais, l'emprisonner, substituer l'autorité populaire à l'autorité royale, les réformistes ne pouvaient plus compter sur cette



Jean-Sans-Nom s'était battu comme un lion.—Page 76, col. 2.

éventualité. Il fallait même prévoir que l'attaque viendrait des bureaucrates. Aussi, leurs adversaires s'étaient-ils cantonnés dans les positions où la résistance pouvait s'organiser en de meilleures conditions. Puis, de la défensive passer à l'offensive, c'est à quoi tendraient leurs efforts. Une première victoire remportée dans le comté de Saint-Hyacinthe, c'était le soulèvement des populations riveraines du Saint-Laurent, c'était l'anéantissement de la tyrannie anglo-saxonne depuis le lac Ontario jusqu'à l'embouchure du fleuve.

Lord Gosford ne l'ignorait pas. Il ne disposait que de forces restreintes, qui seraient accablées sous le nombre, si la révolte se généralisait. Il importait donc de la frapper au cœur par un double coup à Saint-Denis et à Saint-Charles, — ce qui fut tenté, après l'affaire de Longueuil.

Sir John Colborne, commandant en chef, divisa l'armée anglo-canadienne en deux colonnes.

A la tête de l'une était le lieutenant-colonel Witherall ; à la tête de l'autre, le colonel Gore.

Le colonel Gore, ses préparatifs rapidement faits, partit de Montréal dans la journée du 22 novembre. Sa colonne, composée de cinq compagnies de fusilliers et d'un détachement de cavalerie, n'avait pour toute artillerie qu'une pièce de campagne. Il arriva à Sorel le soir du même jour. Bien que le temps fût affreux, la route presque impraticable, il n'hésita pas à se mettre en chemin au milieu d'une nuit très sombre.

Son projet était d'aller prendre contact avec les insurgés à Saint-Charles, après avoir dispersé ceux de Saint-Denis, et, préalablement à toute agression, de procéder à des arrestations régulières, par l'entremise du député-shérif qui l'accompagnait.

Le colonel Gore avait quitté Sorel depuis quelques heures, lorsque le lieutenant Weir, du 32e régiment, y arriva pour lui remettre une dépêche de sir John Colborne. La dépêche étant urgente,

le lieutenant repartit aussitôt, prit une route de traverse, fit une telle diligence qu'il atteignit Saint-Denis avant les soldats de Gore, et tomba entre les mains des patriotes.

Le docteur Nelson, chargé de la défense, interrogea ce jeune officier, lui arracha l'aveu que les royaux étaient en marche, qu'ils seraient en vue dans la matinée, et il le remit à la garde de quelques hommes, avec injonction d'avoir pour lui les égards dus à un prisonnier.

Les préparatifs furent alors achevés en toute hâte. Entre autres compagnies de patriotes, il y avait là celles que l'on désignait sous les noms de "Castors" et de "Raquettes", habiles au maniement des armes et dont la conduite fut très brillante en cette affaire. Sous les ordres du docteur Nelson, se trouvaient Papineau et quelques députés, le commissaire général Philippe Pacaud, puis MM. de Vaudreuil, Vincent Hodge, A. Farran, William Clerc, Sébastien Gramont. Sur un mot qu'ils avaient reçu de Jean, ils étaient venus rallier les réformistes, en se dérobant non sans peine à la police montréalaise.

Clary de Vaudreuil, pareillement, venait d'arriver près de son père, qu'elle n'avait pas revu depuis le départ de Chipogan. Après le mandat d'arrêt lancé contre lui, forcé de rompre toute communication avec la villa Montcalm, M. de Vaudreuil était extrêmement inquiet d'y savoir sa fille seule, exposée à tant de dangers. Aussi, lorsqu'il eut pris la résolution de se rendre à Saint-Denis, lui proposa-t-il de l'y rejoindre. C'est ce que Clary fit sans hésiter, ne doutant pas du succès définitif, puisque Jean—elle le savait—allait se mettre à la tête des patriotes. M. et Mme de Vaudreuil étaient donc réunis dans cette bourgade, où la maison d'un ami, le juge Froment, leur donnait asile.

Cependant une mesure fut décidée alors, à laquelle Papineau dut se soumettre, quoique bien à contre-cœur. Le docteur Nelson et quelques autres, appuyant cette décision de leurs conseils, représentèrent à ce courageux député que sa place n'était pas sur le théâtre de la lutte, que sa vie était trop précieuse pour qu'il l'exposât sans nécessité. Il se vit donc contraint de quitter Saint-Denis, afin de se transporter en un lieu sûr, où les agents de sir Gilbert Argall ne pourraient le découvrir.

Toute la nuit fut occupée à fondre des balles à fabriquer des cartouches. Le fils du docteur Nelson et ses compagnons, M. de Vaudreuil et ses amis, se mirent à la besogne, sans perdre un instant. Par malheur, l'armement laissait beaucoup à désirer. Les fusils, peu nombreux, n'étaient que des fusils à pierre, qui rataient souvent et dont la portée se limitait à une centaine de pas. Pendant la campagne du St-Laurent, on ne l'a pas oublié, Jean avait distribué des munitions et des armes. Mais, comme chaque comité en avaient eu sa part en prévision d'un soulèvement général, ces armes n'avaient pu être concentrées sur un point déterminé, — ce qui eût été si nécessaire à Saint-Charles et à Saint-Denis, où le premier choc allait se produire.

Cependant le colonel Gore s'avavançait au milieu de cette nuit froide et sombre. Un peu avant d'arriver à Saint-Denis, deux Canadiens-français, tombés entre ses mains, lui apprirent que les insurgés ne le laisseraient pas traverser la paroisse et qu'ils lutteraient jusqu'à la mort.

Aussitôt, le colonel Gore, sans donner un instant de repos à ses hommes, les harangua, leur disant qu'ils n'avaient aucun quartier à attendre. Après quoi, les divisant en trois détachements, il plaça l'un dans un petit bois qui couvrait la bourgade à l'est, l'autre le long de la rivière, tandis que le troisième, traînant son unique bouche à feu, continuait à suivre la route royale.

A six heures du matin, le docteur Nelson, MM. Vincent Hodge et de Vaudreuil montèrent à cheval, afin d'opérer une reconnaissance sur le chemin de Saint-Ours. L'obscurité était si profonde encore que tous trois faillirent tomber dans l'avant-garde des réguliers. Revenant immédiatement en arrière, ils rentrèrent à Saint-Denis. Ordre fut donné de couper les ponts, de sonner à toute volée les cloches de l'église. En quelques minutes, les patriotes se trouvèrent réunis sur la place.

Combien étaient-ils ? De sept à huit cents au plus, un petit nombre armé de fusils, les autres armés de faux, de fourches et de piques, mais tous décidés à se faire tuer pour repousser les soldats du colonel Gore.

Voici comment le docteur Nelson disposa ceux de ses hommes qui étaient en état de faire le coup de feu : au deuxième étage d'une maison de pierre bordant la route, une soixantaine, et parmi eux, M. de Vaudreuil et Vincent Hodge ; à vingt-cinq pas de là, derrière les murs d'une distillerie appartenant au docteur, une trentaine, et parmi eux, William Clerc et André Farran ; au fond d'un magasin qui y attenait, une dizaine de partisans, et dans leurs rangs, le député Gramont. Les autres, réduits à combattre à l'arme blanche, s'étaient abrités derrière les murs de l'église, prêts à se précipiter sur les assaillants.

C'est à ce moment—vers neuf heures et demie du matin—que s'accomplit un événement tragique, qui ne fut jamais bien expliqué, même lors du procès criminel auquel il donna lieu plus tard.

Le lieutenant Weir, qu'une escouade conduisait sur la route, ayant aperçu l'avant-garde du colonel Gore, tenta de s'échapper, afin de la rejoindre ; mais, ayant fait un faux pas, il n'eut pas le temps de se relever et fut tué à coups de sabres.

Les détonations éclatèrent alors. Un premier boulet, lancé contre la maison de pierre, emporta deux Canadiens, postés au deuxième étage, tandis qu'un troisième était mortellement atteint à l'une des fenêtres. Pendant quelques minutes, de nombreux coups de mousqueteries échangèrent des deux parts. Les soldats, faciles à viser payèrent chèrement la dédaigneuse imprudence avec laquelle ils s'exposaient au feu de ces "paysans", comme disait leur chef. Ils furent décimés par les défenseurs de la maison de pierre, et trois de leurs canonniers tombèrent, mèche à la main, près de la pièce qu'ils servaient.

Malgré tout, les projectiles faisaient brèche, et le deuxième étage de l'habitation n'offrit bientôt plus aucune sécurité :

" Au rez-de-chaussée ! cria le docteur Nelson. — Oui, répondit Vincent Hodge, et, de là, nous tirerons de plus près sur les habits-rouges ! "

Tous redescendirent, et la mousqueterie recommença avec une nouvelle violence. Les réformistes montraient un courage extraordinaire. Il en

venait jusque sur la route, qui s'exposaient à découvert. Le docteur envoya son aide de camp, O. Perreault, de Montréal, pour leur porter l'ordre de se retirer. Perrault, frappé de deux balles, tomba mort.

Pendant une heure, les coups de fusils se croisèrent,—en somme, au désavantage des assaillants, bien qu'ils fussent blottis derrière des clôtures et des piles de bois.

C'est alors que le colonel Gore, voyant ses munitions s'épuiser, ordonna au capitaine Markman de tourner la position des patriotes.

Cet officier le tenta, non sans perdre la plupart de ses hommes. Lui-même, atteint d'une balle, fut renversé de cheval et dut être emporté par ses soldats.

L'affaire tournait mal pour les royaux. Aussitôt, des cris éclatèrent sur la route, et ils comprirent que c'étaient eux qui allaient être cernés.

Un homme venait de surgir—celui-là même autour duquel les Franco-Canadiens avaient l'habitude de se rallier comme autour d'un drapeau.

" Jean-Sans-Nom !... Jean-Sans-Nom ! " crièrent-ils en agitant leurs armes.

C'était Jean, à la tête d'une centaine d'insurgés, venus de Saint-Antoine, de Saint-Ours et de Contre-cœur. Ils avaient traversé le Richelieu sous les balles, sous les boulets qui volaient à la surface du fleuve, et dont l'un brisa même l'aviron du bac sur lequel Jean se tenait debout.

" En avant, Raquettes et Castors ! " s'écria-t-il, en lançant ses compagnons.

A sa voix, les patriotes se ruèrent sur les royaux. Ceux qui résistèrent encore dans la maison assiégée, encouragés par ce renfort inattendu, firent une sortie. Le colonel Gore dut battre en retraite dans la direction de Sorel, laissant plusieurs prisonniers et sa pièce de canon aux mains des vainqueurs. Il comptait une trentaine de blessés et autant de morts, contre douze morts et quatre blessés du côté des réformistes.

Telle fut la bataille de Saint-Denis. En quelques heures, la nouvelle de cette victoire se répandit à travers les paroisses voisines du Richelieu et même jusqu'aux comtés riverains du Saint-Laurent.

C'était un encourageant début pour les partisans de la cause nationale, mais un début seulement. Aussi, comme ils attendaient les ordres de leurs chefs, Jean leur jeta-t-il ces mots, pour leur donner rendez-vous à une victoire : " Patriotes, à Saint-Charles ! "

On n'a point oublié, en effet, que cette bourgade était menacée par la colonne Witherall.

Une heure plus tard, M. de Vaudreuil et Jean, après avoir pris congé de Clary, instruite par eux du succès de cette journée, avaient rejoint leurs compagnons qui se dirigeaient sur Saint-Charles. Là, deux jours après, allait se décider le sort de l'insurrection de 1837.

Cette bourgade, grâce à la concentration des réformistes, était devenue le principal théâtre de la rébellion, et c'est vers ce point que le lieutenant-colonel Witherall se portait avec des forces relativement considérables.

Aussi Brown, Desrivières, Gauvin et autres avaient-ils fortement organisé la défense. Ils pouvaient compter sur cette ardente population, qui s'était prononcée en expulsant un des notables, accusé d'être favorable aux Anglo-Canadiens. Ce fut même autour de la maison de ce notable, transformée en forteresse, que Brown, le chef des insurgés, établit un camp, où devaient se réunir les forces dont il disposait.

De Saint-Denis à Saint-Charles, la distance ne dépassant pas six milles, les détonations de l'artillerie s'entendaient d'une bourgade à l'autre, pendant la journée du 23. Avant la nuit, les habitants de Saint-Charles apprirent que les royaux avaient été contraints de battre en retraite vers Sorel. L'impression produite par cette première victoire fut profonde. De toutes les maisons, portes largement ouvertes, les familles sortaient, en proie à une sorte de délire patriotique.

Il n'y en avait qu'une qui demeurât fermée,—Maison-Close, située au tournant de la grande route, par cela même un peu loin du camp. L'habitation de Bridget, restée seule, attendait, prête à recevoir ses fils, si les circonstances les obligeaient

à venir lui demander asile. Mais l'abbé Joann visitait alors les paroisses du Haut-Canada, prêchant l'insurrection, et Jean, ne se cachant plus, avait reparu à la tête des patriotes. Son nom courait maintenant à travers les comtés du Saint-Laurent. Si fermée que fût Maison-Close, ce nom y était arrivé, et, avec lui, la nouvelle de cette victoire de Saint-Denis à laquelle il était intimement mêlé.

Bridget se demandait si Jean n'allait pas venir au camp de St-Charles, s'il ne rendrait pas visite à sa mère, s'il ne franchirait pas la porte de sa maison pour lui dire ce qu'il avait fait, ce qu'il allait faire, pour l'embrasser encore une fois ? En réalité, cela dépendrait des phases de l'insurrection. Aussi Bridget se tenait-elle prête, à toute heure de nuit, à toute heure de jour, pour recevoir son fils à Maison-Close.

En apprenant la défaite de Saint-Denis, lord Gosford, craignant que les vainqueurs ne vissent renforcer les patriotes de Saint-Charles, avait donné l'ordre de faire rétrograder la colonne Witherall.

Il était trop tard. Les courriers, envoyés de Montréal par sir John Colborne, furent arrêtés en route, et la colonne, au lieu de se porter en arrière, continua son mouvement sur Saint-Charles.

Dès lors, il n'était plus au pouvoir de personne d'empêcher le choc entre les insurgés de cette bourgade et les soldats de l'armée régulière.

Le 24 même, Jean-Sans-Nom était venu rejoindre les défenseurs du camp de Saint-Charles.

Avec Jean étaient accourus MM. de Vaudreuil, André Farran, William Clerc, Vincent Hodge et Sébastien Gramont. Deux jours avant, le fermier Harcher et ses cinq fils, après avoir quitté le village de Saint-Albans, avaient franchi la frontière américaine et s'étaient portés vers Saint-Charles, résolus à faire leur devoir jusqu'au bout.

D'ailleurs, il convient de le reconnaître, personne ne doutait du succès définitif, ni les chefs politiques du parti de l'opposition, ni M. de Vaudreuil et ses amis, ni Thomas Harcher, ni Pierre, Rémy, Michel, Tony et Jacques, ses vaillants fils, ni aucun des habitants de la bourgade, surexcités à la pensée qu'il viendrait d'eux ce dernier coup porté à la tyrannie anglo-saxonne.

Cependant, avant d'attaquer Saint-Charles, le lieutenant-colonel Witherall avait avisé Brown et ses compagnons que, s'ils voulaient se soumettre, il ne leur serait rien fait.

Cette proposition fut repoussée unanimement par les compagnons de Brown. Pour que les royaux l'eussent faite, il fallait qu'il se sentissent incapables de forcer le camp. Non ! on ne le permettrait pas d'arriver à Saint-Denis pour y exercer de sanglantes représailles ! Dès que la colonne Witherall se présenterait, on la repousserait, on la disperserait. C'était une nouvelle défaite qui attendait les royalistes—défaite complète, cette fois, et qui assurerait la victoire définitive !

Ainsi pensait-on dans les rangs des patriotes.

Ce serait se méprendre, pourtant, que de croire que les défenseurs du camp fussent nombreux. Rien qu'une poignée d'hommes, mais l'élite du parti. Tant chefs que soldats, ils n'étaient que deux cents au plus armés de faux, de piques, de bâtons, de fusils à pierre, et pour répondre à l'artillerie royale, n'ayant que deux canons à peu près hors de service.

Tandis qu'ils se préparaient à la recevoir, la colonne Witherall marchait rapidement sans être arrêtée par les obstacles que l'hiver accumule en ces régions. Le temps était froid, la terre sèche. Aussi, les hommes allaient-ils d'un bon pas, et les bouches à feu roulaient sur le sol durci, sans avoir à se tirer des neiges ou des fondrières.

Les réformistes les attendaient. Enthousiasmés par leur dernière victoire, électrisés par la présence de chefs tels que Brown, Desrivières, Gauvin, Vincent Hodge, Vaudreuil, Amiot, A. Papineau, Marchessault, Maynard, et surtout, Jean-Sans-Nom, on a vu le cas qu'ils avaient fait des propositions du lieutenant-colonel Witherall. A sa demande de se rendre et de mettre bas les armes, ils étaient prêts à répondre à coups de fusil, à coups de faux, à coups de pique.

Cependant le camp, établi vers l'extrémité de la bourgade, offrait certains désavantages auxquels

il n'était plus temps de remédier. S'il était couvert d'un côté par la rivière, défendu de l'autre par un épais abatis d'arbres qui entourait la maison Debartzch, une colline le dominait en arrière.

Or, les insurgés étaient en nombre trop insuffisant pour occuper cette colline. Que les royaux parvinssent à y prendre position, il n'y aurait plus d'autre abri contre leurs coups que la maison Debartzch qui avait été percée par des meurtrières. Dans ce cas, pourrait-elle résister à un assaut, et s'ils étaient réduits à la condition d'assiégés, Brown et ses compagnons seraient-ils en force pour y tenir tête aux assaillants ?

Vers deux heures après midi, de lointaines clameurs se firent entendre. Puis il y eut un grand désordre. Une bande de femmes, d'enfants, de vieillards, se rabattait à travers champs vers Saint-Charles.

C'étaient les habitants de la campagne qui fuyaient. Au loin tourbillonnaient d'épaisses fumées s'élevant des maisons incendiées sur la route. Les fermes brûlaient à perte de vue. La colonne Witherall s'avancait au milieu des ruines et des massacres qui marquaient son passage.

Brown parvint à arrêter ceux des fuyards, encore en état de combattre, et, laissant le commandement à Marchessault, il s'élança sur la route, afin de rallier les hommes valides. Ayant pris toutes ses dispositions en vue de prolonger la résistance, Marchessault fit mettre ses compagnons à l'abri des abatis qui couvraient le camp.

« C'est ici, dit-il, que se décidera le sort du pays ! C'est ici qu'il faut se défendre... »

— Jusqu'à la mort ! » répondit Jean-Sans-Nom.

En ce moment, les premières détonations retentirent aux abords du camp, et l'on put comprendre que, dès le début de l'affaire, les royaux allaient manœuvrer tout à leur avantage.

En effet, s'exposer au feu des insurgés, postés le long des abatis, et qui lui avaient déjà tué quelques hommes, c'eût été de la part du lieutenant-colonel Witherall faire preuve de maladresse. Disposant de trois à quatre cents fantassins et cavaliers, de deux pièces d'artillerie, il lui était aisé, après avoir dominé le camp de Saint-Charles, d'en écraser les défenseurs. Aussi donna-t-il l'ordre de tourner les retranchements et d'occuper la colline située en arrière.

Ce mouvement s'exécuta sans difficulté. Les deux bouches à feu furent hissées au sommet, placées en batterie, et le combat s'engagea de part et d'autre. Et cela se fit même si rapidement que Brown, occupé à rallier les fuyards qui se répandaient sur la campagne, ne put rentrer au camp et fut entraîné jusqu'à Saint-Denis.

Les patriotes, quoique insuffisamment abrités, se défendaient avec un courage admirable. Marchessault, M. de Vaudreuil, Vincent Hodge, Clerc, Farrand, Gramont, Thomas Harcher et ses fils, tous ceux qui étaient armés de fusils, répondaient coup pour coup au feu des assiégeants. Jean-Sans-Nom les excitait rien que par sa présence. Il allait de l'un à l'autre. Mais ce qu'il lui aurait fallu, c'était le champ de bataille, c'était la mêlée, pour y entraîner les plus braves et saisir l'ennemi corps à corps. Son élan se paralysait dans cette lutte à distance.

Elle dura, néanmoins, tant que les retranchements tinrent bon. Si les défenseurs du camp avaient abattu plus d'un habit-rouge, ils n'étaient pas sans avoir éprouvé des pertes très sensibles. Une douzaine des leurs, atteints par les balles ou les boulets, étaient tombés, les uns blessés, les autres morts. Parmi ceux-ci, il y avait Rémy Harcher étendu dans une mare de sang, la poitrine trouée d'un biscaïen. Lorsque ses frères le relevèrent pour le transporter derrière la maison, ce n'était plus qu'un cadavre. André Farran, l'épaule fracassée, s'y trouvait déjà. M. de Vaudreuil et Vincent Hodge, après l'avoir mis à l'abri de la mousqueterie, étaient revenus prendre leur poste de combat.

Mais, bientôt, il allait être nécessaire d'évacuer ce dernier refuge. Les abatis détruits par les boulets laissèrent libre l'accès du camp. Le lieutenant-colonel Witherall, ayant donné l'ordre de charger les assiégés à la baïonnette. Ce fut « une véritable boucherie », disent les récits de ce sanglant épisode de l'insurrection franco-canadienne.

Là périrent de vaillants patriotes, qui, leurs munitions épuisées, ne se battaient plus qu'à coups de crosse. La furent tués les deux Hébert, moins heureux que A. Papineau, Amiot et Marchessault, qui parvinrent à se frayer passage au milieu des assaillants, après une résistance héroïque. Là tombèrent d'autres partisans de la cause nationale, dont le nombre ne fut jamais connu, car la rivière entraîna nombre de cadavres.

Parmi les personnages qui sont plus étroitement liés à cette histoire, on compte aussi quelques victimes. Si Jean-Sans-Nom s'était battu comme un lion, toujours en tête des siens, toujours en avant dans la mêlée, ouvertement, cette fois, connu de ceux qui étaient avec lui et contre lui, si ce fut miracle qu'il s'en réchappât sans une blessure, d'autres avaient été moins heureux. Après Rémy, ses deux frères, Michel et Jacques, atteints par la mitraille et grièvement blessés, avaient été emportés par Thomas et Pierre Harcher hors du camp et soustraits aux massacres atroces qui suivirent la victoire des royaux.

William Clerc et Vincent Hodge, eux non plus, ne s'étaient pas épargnés. Vingt fois, on les avait vus se jeter au milieu des assiégeants, fusil et pistolet à la main. Au plus fort du combat, ils avaient suivi Jean-Sans-Nom jusqu'à la batterie établie au sommet de la colline. Et, à ce moment, Jean aurait été tué, si Vincent Hodge n'eût détourné le coup que lui portait le servent de l'une des pièces.

« Merci, monsieur Hodge ! lui dit Jean. Mais peut-être avez-vous eu tort !... Ce serait fini maintenant ! »

Et, en effet, il aurait mieux valu que le fils de Simon Morgaz fût tombé à cette place, puisque la cause de l'indépendance allait succomber sur le champ de bataille de Saint-Charles !

Déjà Jean-Sans-Nom s'était jeté dans la mêlée, lorsqu'il aperçut au pied de la colline M. de Vaudreuil, gisant sur le sol, baigné dans son sang.

M. de Vaudreuil avait été renversé d'un coup de sabre, tandis que les cavaliers de Witherall chargeaient aux abords du camp, afin d'achever la dispersion des insurgés.

En cet instant, ce fut comme une voix que Jean entendit au dedans de lui-même, une voix qui lui cria :

« Sauvez mon père. »

A la faveur des fumées de la mousqueterie, Jean rampa jusqu'à M. de Vaudreuil sans connaissance, mort peut-être. Il le prit entre ses bras, il l'emporta le long des retranchements ; puis, tandis que les cavaliers poursuivaient les rebelles avec un acharnement inouï, il parvint à gagner le haut quartier de Saint-Charles, au milieu des maisons incendiées, et se réfugia sous le porche de l'église.

Il était alors cinq heures du soir. Le ciel eût été sombre déjà, si d'éclatantes flammes ne se fussent dressées au-dessus des ruines de la bourgade.

L'insurrection, victorieuse à Saint-Denis, venait d'être vaincue à Saint-Charles. Et l'on ne pouvait pas même dire que chacun des deux partis fussent manche à manche ! Non ! Cette défaite devait avoir de pires résultats pour la cause nationale que la victoire n'avait eu d'avantages réels. D'ailleurs, venue après, elle annihilait toutes les espérances que les réformistes avaient pu concevoir.

Ceux des combattants qui n'avaient pas succombé, furent contraints de s'enfuir, avant d'avoir reçu un ordre de ralliement. William Clerc, accompagné d'André Farran qui n'avait été que légèrement blessé, dut se jeter à travers la campagne. Ce ne fut qu'au prix de mille dangers que tous deux parvinrent à franchir la frontière, ignorant absolument quel était le sort de M. de Vaudreuil et de Vincent Hodge.

Et qu'allait devenir Clary de Vaudreuil dans cette maison de Saint-Denis, où elle attendait les nouvelles ? N'avait-elle pas tout à craindre des représailles des loyalistes, si elle ne réussissait à s'enfuir !

C'est à cela que pensait Jean, blotti au fond de la petite église. Si M. de Vaudreuil n'avait pas repris connaissance, son cœur battait encore, mais faiblement. Avec des soins immédiats, peut-être aurait-il été possible de le sauver ? Où et comment lui donner ces soins ?

Il n'y avait pas à hésiter. Il fallait, dès cette nuit, le transporter à Maison-Close.

Maison-Close n'était pas éloignée, — quelques centaines de pas à peine, en descendant la principale rue de la bourgade. Au milieu de l'obscurité, dès que les soldats de Witherall auraient quitté Saint-Charles, ou quand ils se seraient cantonnés pour passer la nuit, Jean prendrait le blessé et irait le déposer dans la maison de sa mère.

Sa mère !... M. de Vaudreuil chez Bridget... chez la femme de Simon Morgaz !... Et si jamais il apprendrait sous quel toit Jean l'avait transporté !...

Eh bien ! est ce que lui, le fils de Simon Morgaz, ne s'était pas fait l'hôte de la villa Montcalm ?... Est-ce qu'il n'était pas devenu le compagnon d'armes de M. de Vaudreuil ?... Est-ce qu'il ne venait pas de l'arracher à la mort ?... Est-ce que ce serait pire pour M. de Vaudreuil qu'il dût la vie aux soins d'une Bridget Morgaz ?

Il ne l'apprendrait pas, d'ailleurs. Rien ne trahirait l'incognito sous lequel se cachait la misérable famille.

Le projet de Jean était arrêté, il n'avait qu'à attendre le moment de le mettre à exécution — quelques heures au plus.

Et alors sa pensée se reporta vers cette maison de Saint-Denis, où Clary de Vaudreuil allait apprendre la défaite des patriotes. En ne voyant pas revenir son père, ne penserait-elle pas qu'il avait succombé ?... Serait-il possible de la prévenir que M. de Vaudreuil avait été transporté à Maison-Close, de l'arracher elle-même aux dangers qui la menaçaient dans cette bourgade, livrée aux vengeances des vainqueurs ?

Ces inquiétudes accablaient Jean. Et, aussi, quelles tortures en présence de ce dernier désastre, si terribles pour la cause nationale ? Tout ce qui avait pu être conçu d'espérances, après la victoire de Saint-Denis, tout ce qui en eût été la conséquence immédiate, le soulèvement des comtés, l'insurrection gagnant la vallée du Richelieu et du Saint-Laurent, l'armée royale réduite à l'impuissance, l'indépendance reconquise, et Jean ayant réparé vis-à-vis de son pays le mal que lui avait fait la trahison paternelle... tout était perdu... tout !

Tout ?... Pourtant, n'y aurait-il plus lieu de reprendre la lutte ? Le patriotisme serait-il tué dans le cœur des Franco-Canadiens, parce que quelque centaines de patriotes avait été écrasés à Saint-Charles ?... Non ?... Jean se remettrait à l'œuvre... Il lutterait jusqu'à la mort.

Bien que la nuit fût déjà très sombre, la bourgade s'emplissait encore des hurrahs des soldats, des cris des blessés, à travers les rue éclairées de larges flammes ; après avoir détruit le camp, l'incendie s'était communiqué aux habitations voisines. Où s'était-il arrêté ?... Si le feu avait gagné l'extrémité de la bourgade ?... Si Maison-Close était détruite ?... Si Jean ne retrouvait plus ni sa maison ni sa mère ?

Cette crainte le terrifia. Lui, il pourrait toujours s'enfuir dans la campagne, gagner les forêts du comté, s'échapper pendant la nuit. Avant le jour, il serait hors d'atteinte. Mais M. de Vaudreuil, que deviendrait-il ? S'il tombait entre les mains des royaux, il était perdu, car les blessés ne furent même pas épargnés en cette sanglante affaire !

Enfin, vers huit heures, un apaisement sembla se produire à Saint-Charles. Ou les habitants en avaient été chassés, ou, après le départ de la colonne de Witherall, ils s'étaient réfugiés dans les quelques maisons sauvées de l'incendie. Maintenant les rues étaient désertes. Il fallait en profiter.

Jean s'avança jusqu'à la porte de l'église. Puis, l'entr'ouvrant, il jeta un rapide regard sur la petite place et descendit les marches du porche.

Personne sur cette place, à demi éclairée par le reflet des flammes lointaines.

Jean revint près de M. de Vaudreuil, qui était étendu près d'un pillier. Il le souleva, il le prit entre ses bras. Même pour un homme aussi vigoureux que Jean, c'était un assez lourd fardeau que ce corps, qu'il fallait transporter jusqu'au coude de la grande route, à l'endroit où s'élevait Maison-Close.

Jean traversa la place et se glissa le long de la rue voisine.

*A suivre*

## LE REGIMENT

PREMIÈRE PARTIE

LE SOUS-OFFICIER JACQUES

(Suite)

—Et maintenant j'attends les sergents de ville. La bonne entra.

—Monsieur a sonné ?

Il y eut une seconde de silence, et vraiment ce fut un moment solennel, qui décida de la vie de ces deux hommes. Si Gironde donnait suite à son dessein, c'est que Patoche se trompait, abusé par une ressemblance. S'il renvoyait la domestique, c'est qu'il avouait. Patoche était dans une cruelle anxiété, mais il n'en faisait rien paraître et il tournait béatement ses pouces. Quant à Gironde, un pli au front, les yeux plus sombres que d'habitude, les dents serrées, le nez aminci, il présentait tous les symptômes d'une colère intérieure terrible. La bonne répéta, croyant que son maître n'avait pas remarqué sa présence :

—Monsieur a sonné ?

Pierre Gironde fit un geste brusque pour lui indiquer de sortir et d'une voix étranglée, méconnaissable :

—C'est bien, je n'ai plus besoin de vous.

—A la bonne heure ! fit Patoche souriant.

La bonne sortit un peu interloquée. Elle avait à peine refermé la porte que Patoche se levait et allait à Gironde, les deux mains tendues et le tutoyant.

—Je te pardonne, mon fils. La santé est bonne, Gironde était accablé. Blême, on eût dit qu'il venait de commettre un crime. Ses doigts entre lacés se tordaient. Enfin il parla :

—Que voulez-vous faire ici ? Que voulez-vous de moi ? Que puis-je avoir de commun avec vous ?

—Tu me fais beaucoup de chagrin, mon fils. Non, certes, je ne m'attendais pas à être reçu par toi de cette façon. Et voilà comme tu me récompenses de mes bienfaits ? Moi qui, d'un mot, aurais pu t'envoyer au bagne ? Enfin, je suis philosophe. J'oublierai. Dis donc, où as-tu été pêché ce nom de Gironde ?

—Peu vous importe.

—Ne nous fâchons pas, hein ? Je viens ici pour te proposer une affaire et non pour chercher une querelle. Tu es bien, Moriani ?

—Oui. Après ?

—Patience. Tout vient à son heure. Pourquoi as-tu changé de nom ?

—Parce que je voulais vous échapper, parce que sous mon nom de Moriani, je me sentais votre esclave, parce que je me disais que sous votre apparente générosité d'autrefois devait se cacher quelque sinistre projet pour l'avenir !

Patoche ricana.

—Pas mal raisonné, cela, mon garçon. J'ai besoin de toi.

—Vous êtes pauvre. Je ne suis pas riche, mais je puis vous secourir. Voulez-vous quelque argent ?

—C'est gentil, ce que tu me proposes là, mon enfant. Mais je n'ai pas besoin d'argent. De l'argent, j'en aurai bientôt, plus que je n'en ai jamais eu, et toi aussi. Je ne viens donc pas t'en demander, tranquillise-toi, je viens t'en offrir.

—M'en offrir ? Merci. Je ne vous demande rien.

—Entendons-nous. Je t'apporte la fortune, mais il faut que tu la gagnes. Ta fierté s'opposerait à ce que tu reçoives une aumône, bien qu'à tout prendre, crois-en ma vieille expérience, quand l'argent que l'on reçoit dépasse vingt francs, ce ne soit plus une aumône, mais un don.

Lassé, toujours sombre et le regard en dessous, Pierre Gironde répliqua :

—Don ou aumône, je n'ai nul besoin de votre argent.

—Soit. Alors, tu me rendras gratuitement le service que je viens te demander.

—Et ce service ?

—Ecoute.

Patoche lui raconta, sans lui nommer Marguerite, Pontalès et Cheverny, l'histoire de l'abandon de Jacques. Moriani l'écouta sans l'interrompre, devant quelque criminelle intrigue. Il voyait son ancien patron à bout de ressources, il le savait capable de tout, et d'autant plus redoutable qu'il l'avait vu à l'œuvre, patient, rusé, profondément intelligent. Quand l'homme d'affaires eut fini :

—Pourquoi m'avoir dit cette navrante histoire ?

—J'y arrive. J'ai retrouvé ou je crois avoir retrouvé le fils perdu.

—Que n'allez-vous, en secret, le conduire à sa mère.

Patoche haussa les épaules.

—Et après ?

—Vous serez récompensé par elle, sans doute.

—Le crois-tu ? Crois-tu que c'est un service à rendre à une femme que d'aller jeter un enfant dans sa vie, au risque de tout faire découvrir du passé à son mari ? Puis, en supposant même que la mère m'en soit reconnaissante, ce dont je doute, comment se manifesterait cette reconnaissance ? Par quelques billets de mille ? Fi ! Je vaudrais, ou plutôt nous valons mieux que cela. J'avais bien songé à tout révéler au fils.

—Prenez garde, si le fils est un gremlin, il peut abuser de ce secret et n'avoir pas pitié des larmes de sa mère.

Patoche eut un regard ironique et dur.

—La chose aurait marché toute seule si le fils avait été un gremlin ; malheureusement le fils est un très honnête garçon, et voilà pourquoi j'ai songé à toi, André, à toi qui peut me tirer de peine.

—Je n'ose comprendre, fit le jeune homme.

—Si tu n'oses comprendre, c'est que tu comprends.

André cacha ses yeux dans ses mains. Toujours la même rage grondait dans son cœur. Ses doigts s'enfonçaient dans son crâne, à travers la forêt épaisse de ses cheveux noirs, et faisaient saigner sa chair. Tout à coup, relevant la tête :

—Expliquez-vous. Ce que vous rêvez, ce que je devine est atroce, mais je ne veux pas croire que cela soit possible, s'il vous reste du cœur expliquez-vous.

—Si le fils n'avait pas été si honnête homme, je serais allé le trouver et je lui aurais dit : "Voilà mon secret. Part à deux !" Eh bien, André, tu n'as pas les mêmes scrupules, toi, j'en suis certain, et ce fils, tu le remplaceras.

—Achevez, on dirait que vous hésitez ? Vous avez sans doute horreur de ce que vous allez dire ?

—Ma foi non, j'achève. Il ne s'agit pas de te substituer complètement au fils dont je parle. Non. C'est usé, cette intrigue-là. C'est vieux jeu. Nous ferons, si tu veux, plus moderne. Ecoute-moi bien.

—Oh ! certes, je vous écoute et je ne perds pas une de vos paroles.

—A quoi bon te substituer, je répète le mot, complètement et pour toujours à ce fils ? De quelle utilité cela serait-il pour nous ? D'aucune. Au contraire, ce serait un embarras. Ce que je veux, c'est te voir, pour trois ou quatre mois, prendre le nom que je te donnerai, appeler ta mère la femme que je t'indiquerai et lui raconter aussi souvent qu'elle le voudra l'histoire que je te dirai. Pendant ces trois ou quatre mois je ne resterai pas inactif, de mon côté, je te prie de le croire, et au bout de ce laps de temps, nous aurons, toi et moi, de quoi vivre de nos rentes.

—Pour avoir fait un pareil rêve, il faut que vous soyez encore plus lâche et plus misérable que je ne vous ai connu.

—Ne débinons pas les amis, s'il te plaît. En fait de gredinerie, mon garçon, tu n'as rien à me reprocher et nous pouvons nous donner la main. Voyons, réfléchis un peu avant de me lancer tes injures à la face. Est-ce donc un bien grand crime, ce que je te propose là ? Pas du tout. Une supercherie, rien de plus. La femme que je te ferai connaître a eu un fils. Elle l'a perdu. Elle le

croit mort. Mais elle n'en est pas sûre. Aucune preuve. Vos âges concordent. Tu l'appelles ta mère. Elle n'a pas perdu le souvenir du fils perdu. Elle le pleure en secret. Quand tu apparais c'est une joie pour elle. Une crainte aussi, je ne me le dissimule pas, parce qu'il y a le mari et que le mari ignore tout et doit continuer de tout ignorer. A cela près, la voilà heureuse, ta mère parce qu'elle t'a retrouvé. Tu es gentil avec elle, aimant, respectueux. Elle goûte toutes les joies de la maternité ; elle ne se doute de rien, car la voix du sang, ça n'existe que dans les romans et les drames de l'ancien temps, et ce sont des histoires à dormir debout. Puis, quand j'ai fait ma pelotte, ta mère est riche et m'aidera à tourner mon fil, tu es pris d'une belle passion pour les voyages, tu en parles à ta mère et tu quittes la France ; de temps en temps, tu donnes de tes nouvelles avec prudence, car il ne faut pas compromettre la pauvre femme, tu écris ; si tu reviens en France tu te ménageras avec elle quelque rendez-vous. Ce sera parfait. Et retiens bien ceci : Ta mère aura éprouvé, en te retrouvant, le plus grand plaisir ; mais ce plaisir se sera émoussé peu à peu et peu à peu sera devenu une gêne, puis un ennui, puis une crainte. Toujours à cause du mari. De telle sorte que lorsque tu parleras de t'expatrier pour chercher fortune ailleurs, tu seras tout surpris d'entendre ta mère t'encourager. Le jour de ton départ elle pleurera bien encore, mais au fond quel débarras, et le soupir douloureux qui accompagnera ton départ sera également un soupir de soulagement. Dans tout cela, qu'auras-tu à te reprocher ? une supercherie, une simple, modeste et innocente supercherie. Je dirai plus, tu auras fait une bonne action, puisque tu auras rendu le bonheur à ta mère. Et maintenant je te remercie de m'avoir laissé parler sans m'interrompre et si tu as quelque objection à me faire, je t'écouterai de même. Parle, mon fils, parle.

Gironde restait silencieux. Et toujours son regard fuyait Patoche. Il se sentait entre les mains de cet homme. Et c'était vainement qu'il cherchait les moyens de lui échapper. Enfin il fallait répondre. Il essaya de supplier.

—Vous ne m'obligerez pas à une pareille infamie, dit-il. Vous ne pouvez point m'associer à vos crimes parce que j'ai eu jadis un moment d'oubli. Je ne vous empêcherai pas de donner suite à votre intrigue. Je vous garderai le secret. C'est tout ce que je puis vous promettre, mais n'exigez pas de moi que je joue devant cette mère une aussi odieuse comédie.

—Il n'y a pas là de comédie. Tu te laisseras aimer et c'est tout.

—Non, jamais je n'y consentirai.

—Réfléchis, mon fils. Outre la fortune que je te promets, je te donnerai, ce qui est plus précieux pour toi que la fortune, le papier que tu connais signé par deux témoins qui vivent toujours, car ils sont en excellente santé, tes amis Simon et Lequet. Ce papier, tu dois y tenir. Moi, je n'y tiens pas du tout, je m'empresse de te l'avouer.

—Jamais ! murmura Moriani.

—Tu es fou. C'est ta perte.

—Soit donc.

—Et qui me prouve que depuis que tu m'as quitté, tu ne t'es pas rendu coupable de quelque méfait ?

Moriani releva la tête.

—Je le jure !

—Oh ! tes serments !

—Ce nom de Pierre Gironde n'est pas le mien, en effet, mais devais-je garder mon nom, puisque vous pouviez le déshonorer si la fantaisie vous en venait ? Vous m'avez retrouvé. Il a fallu le hasard.

—Le hasard, oui, mon fils.

—Ce nom de Pierre Gironde était celui du frère de ma femme qui est morte de misère et de privations, et pour laquelle j'ai volé votre caisse.

—Avec effraction, mon fils, rappelle-toi, avec effraction.

—Pierre était mort. Aimée était morte. Ils étaient orphelins depuis longtemps. Tous les papiers étaient dans une malle qui appartenait à Aimée. Un casier judiciaire, au nom de Pierre, son extrait de naissance, enfin tout ce qu'il me fallait pour exécuter mon dessein. Je quittai la rue

Saint Roch. Elle me rappelait de trop tristes souvenirs. J'allai habiter un autre quartier très loin, et ce fut cette fois sous le nom de Gironde. Mais pour moi, cela ne suffisait pas. Je voulais mettre plus de distance entre vous et moi. Vous avez pu constater que j'avais reçu quelque instruction.

—Tu n'es pas un sot. Il s'en faut de beaucoup.

—Je passai mes examens pour le volontariat d'un an.

—Toi ?

—Oui.

—Pourquoi faire ?

—Pour être soldat comme l'eût été Gironde, s'il avait vécu.

—Mais tu n'es pas Français, tu es Italien.

—Qu'importe, ce qu'il fallait, c'était vous fuir.

—Tu as donc bien peur de moi ?

—C'est vrai, je l'avoue, ne tenez-vous pas ma vie ?

—Tu exagères, mais continue, tu m'intéresses.

—Je passai mes examens et je fus reçu. Je fis mon volontariat et je sortis, sans avoir reçu une seule punition et avec le grade de sous-officier. Je ne m'en contentai point. C'était une vie nouvelle que j'avais recommencée. Je la voulais la plus honorable possible. J'aurais voulu donner de mon sang pour effacer l'affreux souvenir qui toutes les nuits me hante, le souvenir de ce tiroir ouvert et fracturé, le souvenir de ma pauvre Aimée, agonisant dans son taudis, alors que je ne pouvais la secourir. Je passai d'autres examens. Je fus reçu encore et je suis sous-lieutenant de réserve dans l'infanterie.

—Et ton régiment ?

—Le 145e de ligne.

—En garnison à Nancy ?

—Oui.

—Tiens, c'est curieux. Je connais la femme du colonel.

—C'est peu probable, car le colonel vient d'être nommé ; il revient du Tonquin et n'a pas encore paru à son régiment.

—Juste, mon fils. Sais-tu son nom ?

—Oui.

—Le comte Georges de Cheverny, est-ce cela ?

—En effet.

—Ma foi, le hasard arrange bien les choses, mieux probablement que je n'aurais pu le faire moi-même. Le colonel de Cheverny, j'aime autant te le dire tout de suite, car malgré ta résistance, tu accepteras certainement mes propositions, le colonel est le mari de la mère.

—Ma mère ?

—Oui, de celle qui sera ta mère.

—Je viens de vous raconter ce que j'avais fait pour recommencer ma vie. Tous ces efforts seront-ils perdus ? N'aurez-vous pas pitié de moi ? Ah ! je sais que vous avez le cœur dur. Si jadis vous aviez cédé quand je vous suppliais, vous ne m'auriez pas excité à commettre un crime. Cependant je vous implore de nouveau. Cette fois je ne suis coupable de rien. Si vous avez besoin d'un complice, cherchez-le autre part. Pourquoi m'avoir choisi, moi, puisque je veux rester honnête ? Depuis un an, je suis le secrétaire de M. Antoine de Pontalès, le député dont vous connaissez le nom, assurément.

—Mieux que le nom. J'ai été son intendant.

—Il m'estime beaucoup. Je ne puis dire qu'il a de l'affection pour moi, car je crois qu'il n'en a pour personne. Je lui ai rendu quelques services. Il m'aidera à faire fortune. Je crois avoir une certaine entente des affaires. J'arriverai à être riche sans escroquerie, en restant honnête homme. Votre intervention dans ma vie peut déranger toutes ces combinaisons. Vous allez m'obliger à quitter, chez M. de Pontalès, la place qui me fait vivre et à fuir le monde qui me recevait.

—Au contraire, ce monde, tu le fréquenteras d'autant plus librement que tu serviras mes projets. Réfléchis que Pontalès est le frère de Mme de Cheverny et que Mme de Cheverny te croira son fils. Elle fera donc tout ce qui dépendra d'elle pour te servir auprès de son frère.

—Vous avez réponse à tout, je le vois, dit Moriani avec lassitude.

—Crois-moi, mon fils, c'est perdre son temps que de discuter comme nous le faisons. Accepte, je te conseille.

—Non. Je ne suis pas un malhonnête homme. Je me rappelle ma mère, que je n'ai guère connue, pourtant, car je l'ai perdue alors que j'étais tout petit. Elle avait, autant qu'il m'en souvient, une douce figure éclairée par de grands yeux noirs et bien qu'elle fût jeune, les cheveux tout blancs, ils avaient presque subitement blanchi après une maladie. En vous servant contre Mme de Cheverny, cette mère qui pleure son fils, je croirais offenser la mienne. Il me semblerait voir son visage s'irriter et de ses lèvres, qui n'ont jamais prononcé que des paroles de tendresse, tomber des menaces et des reproches. Je ne veux pas.

—Il le faut.

—Vous n'avez donc jamais connu votre mère, vous ?

—Si, mais il y a si longtemps !

—Mon Dieu, comment faire ?

—Accepte.

Moriani se tordait les mains. Le crime d'autrefois, ce fatal moment d'oubli, se relevait contre lui. Il le payait durement. C'est en vain qu'il essayait de se débattre. Aucune issue ne lui était ouverte. Il était enfermé par Patoche dans un cercle d'airain. Rien ne pouvait le sauver. Il fallait courber la tête et se soumettre. Qu'il refuse encore et il est perdu. Si Patoche ne le livre pas, il n'a qu'à montrer à Pontalès le papier signé qui est la preuve de son crime, et honteusement il sera chassé. Et son crime le poursuivra ainsi, partout où il se présentera. Oui, il est perdu. Il aura voulu être honnête. Il n'aura pas pu. La fatalité du crime le reprend. C'est comme un torrent qui l'entraîne, le roule dans ses vagues, l'assourdit de son grondement tumultueux. Et, fermant les yeux, il se laisse aller à ce qui l'emporte. Seulement il a une crispation sur les lèvres, un sourire amer et désabusé. Cela seul indique son désespoir.

Patoche suit les variations d'impressions qui passent sur cette physionomie mobile. Et il est bon juge, Patoche. Son visage flasque, blanc et mou cache, sous la graisse bouffie qui voile presque ses yeux, une astuce très grande et une profonde connaissance du cœur humain. Il comprend très bien qu'en Moriani l'honnêteté livre son dernier combat. Mais elle est vaincue. Il attend, avec patience, pour recueillir le fruit de sa victoire.

—Soit, donc, fit Moriani. Vous êtes mon maître. Ordonnez.

—Je suis enchanté de te voir plus raisonnable. Tu n'en seras ni plus ni moins honnête. Je t'offre le bonheur. Prends donc ce que je t'offre.

—Je serai, entre vos mains, un instrument passif. Je ne ferai qu'exécuter vos ordres. Je les exécuterai tous, mais je ne les préviendrai pas. Je ne ferai qu'obéir.

—Je préférerais un peu plus d'initiative ; mais tu es libre.

—De l'ignoble intrigue à laquelle vous m'associez forcément, je n'entends retirer aucun bénéfice. Je sers vos desseins. Rien de plus. Je ne veux pas être payé.

Patoche fut un peu surpris, mais il répliqua :

—A ton aise. Est-ce tout ?

—Non. Croyez-vous que devant cette mère dont les yeux pleins de larmes me contempleront avec autant d'effroi que de bonheur, je ne me troublerai pas ?

—Cela n'aura qu'un temps, je te l'ai dit et ne te forge pas de difficultés à plaisir ; la chose sera plus commode que tu ne le crois. Ainsi tu ne reviens pas sur ta décision ?

—Ma volonté n'est pas libre.

—Ecoute donc les instructions que j'ai à te communiquer.

Patoche, brièvement, clairement, raconta l'abandon du fils de Marguerite, la date, les menues circonstances de temps et de lieux. Il fallait que l'histoire que Gironde raconterait coïncidât avec les souvenirs de Marguerite. Patoche ne parla pas de Routard. Au lieu d'un rétameur ambulancier, ce fut un charbonnier faisant du charbon dans la forêt qui l'avait recueilli. Le charbonnier, changeant de canton, avait emmené le petit. C'est ainsi que les recherches désespérées de Marguerite n'avaient pu aboutir. Il lui répéta plusieurs fois tous ces détails en ajoutant d'autres au fur et à

mesure qu'ils lui revenaient à la mémoire. Et quand il eut achevé :

—Maintenant, tu es bien vraiment pour quelques mois le fils de Mme de Cheverny. Il ne te manque rien. Je vais prévenir ta mère.

Il s'arrêta et reprit avec un farouche regard :

—Je vais prévenir ta mère du bonheur qui l'attend. Je te ménagerai ton premier rendez-vous avec elle.

Gironde eut un geste de découragement.

—N'ai aucune crainte. Je ne te quitterai pas. En cette grave conjecture je te prêterai l'appui de ma présence.

Et il sortit sur ce mot. En se retrouvant dans la rue de Corcelles, il se frottait les mains ; en somme il avait réussi. Il avait craint de se heurter, chez Moriani, à une inébranlable volonté. Maintenant, il était sûr du succès. Il ne voulait pas perdre de temps, et de la rue de Courcelles, sans prendre la peine de rentrer chez lui, il se rendit rue Ampère, à l'hôtel Cheverny. Le concierge, le voyant si mal mis, eut quelques hésitations à le laisser monter.

—Madame la comtesse est sortie, dit-il.

—Pour les autres, dit impudemment Patoche, mais pour moi, je suis certain que Mme de Cheverny sera chez elle.

Il tira une carte à son nom, inscrivit au crayon : "Ancien intendant de Ma'palu" et la tendit au concierge.

—Portez cela. J'attends.

Quelques instants après le concierge revenait et le précédait jusqu'au salon. Marguerite entra presque aussitôt. L'oiseau de proie avait été patient. Dans les branches pendant de longues journées, il avait guetté sa victime. A présent, il la tenait. Elle était à lui. Et sans doute cette pensée vint à Patoche, car il grommela :

—Je ne la lâcherai pas.

## VI

Marguerite n'était pas venue sans un certain trouble à l'appel de cet homme. Jamais plus, de puis vingt ans, elle n'avait entendu parler de lui. Elle le croyait mort. Et voilà qu'il reparait tout à coup. Son instinct de femme lui faisait pressentir quelque mauvaise aventure. Et l'aspect sale et repoussant de Patoche n'était pas fait pour dissiper ce pressentiment. Elle le reconnut à peine, tant il ressemblait peu, ce gros homme ventru, au paysan sec et astucieux qu'elle se rappelait et qui jouait je ne sais quel rôle louche de curieux méchant dans ses souvenirs de jeune fille. Elle ne lui indiqua pas de siège et resta debout, voulant ainsi l'obliger à faire de même et à abrégier sa visite. Il comprit et avec son aplomb habituel, se laissant tomber nonchalamment dans un fauteuil, il croisa les jambes.

—Vous ne m'attendiez pas, madame ; il y a bien longtemps que je n'ai eu le plaisir de vous voir.

—Monsieur, dit Marguerite avec hauteur, mes domestiques ont l'habitude de me parler à la troisième personne.

Patoche ne répliqua rien, mais son œil faux glissant sous sa paupière grasseuse, alla s'arrêter dans les yeux de Marguerite.

—Toi, pensait-il, je vais te rabattre le caquet.

—Que puis-je faire pour votre service, monsieur ? disait la comtesse.

—Vous madame, rien. Je ne viens pas demander. Je viens offrir. Et s'il est un service que l'un peut attendre de l'autre, c'est de moi assurément, non de vous, que viendra ce service !

—Je serais donc votre obligée ?

—Pas encore, vous le serez tout à l'heure.

—Expliquez-vous.

—Je ne viens pas pour autre chose.

Il se releva, marcha par le salon, se dandinant, s'essayant à l'élégance et les mains derrière le dos.

—Madame, vous êtes riche, vous avez un mari qui vous adore et que vous adorez, une fille qui, paraît-il, est charmante, un fils qui vous donne toutes les satisfactions. Vous avez donc à peu près tous les bonheurs, car vous avez avec cela la beauté, une beauté de fleur épanouie, que j'ai connue jadis éclatante, déjà, quoique en bouton.

(A suivre)

VARIÉTÉS

Un Normand se mariait.  
Le maire lui pose la question sacramentelle :  
—Consentez vous à prendre pour femme Mlle Tournebut, ici présente ?  
—Je ne dis pas non, répondit le finaud en se grattant l'oreille

Dialogue moderne.  
—Arrangez mes cheveux Félicie, pendant que je déjeune.  
—Bien madame. Quelle couleur madame mettra-t-elle ?  
—Mes cheveux noirs : je vais à l'enterrement.

COUP DE FORTUNE

Charles H. Johnson, cocher de William Richardson, 102 rue Sudbury, a été, au dernier tirage de la loterie de la Louisiane l'heureux gagnant d'un vingtième du billet 8,132, qui a gagné le premier prix capital de \$300,000. Ce cocher a reçu pour sa part une petite fortune de \$15,000. M. Johnson est un jeune homme paisible qui a bien l'intention de conserver cet argent, pourtant acquis à peu de frais—*Boston Mass, Herald.*

Le Musée des Familles, paraissant deux fois par mois, publiée dans son numéro du 1er Mai 1890 ;

Chronique.—Causerie de quinzaine.—Un cadet de Normandie au XVII<sup>e</sup> Siècle, F. du Boisgobey.—Physionomies disparues.—La maison du Roi, par V. Fournel.—Carrare, Massa et Serravezza, par J. Bertal.—Un livre utile, par S. S.—A Terre-Neuve, par Ginos.—Le petit Eloi, par Jean Barancy.—En se cherchant, par Hip. Gauthier.—Correspondance et Concours, par Eugène Muller.

Illustrations par Gaston Noury, Ad. Marie, Karnysfer, Albert Guillaume, Emile Claus, Gaillard, etc., et d'après de vieilles estampes.

Prix d'abonnement, Paris : un an 14 fr. ; Départements, 16 fr., pour le Canada, 18 fr., à la Librairie CH. DELAGRAVE, 15, rue Soufflot, Paris.

**Avis aux mères.**—Le "sirop calmant de Madame Winslow" est employé depuis plus de 50 ans par les mères pour la dentition des enfants, et toujours avec un succès complet. Il soulage le petit patient aussitôt, procure un sommeil calme et naturel en enlevant la douleur, et le petit chérubin "s'épanouit comme un bouton de fleur." Il est très agréable à prendre, il calme l'enfant, amoindrit les gencives, enlève la douleur, arrête les vents, régularise les intestins, et il est le meilleur remède connu pour la diarrhée causée par la dentition ou autrement. Vingt-cinq cents la bouteille

Cravates job de 50c pour 25c  
Corps et Caleçons mérino de \$1 pour 75c  
Chemises non-lavées à 75c supérieure  
Chemises sur commande \$1.50  
Voyez nos Chapeaux de \$1 et plus

**GUIMOND**  
15 ST-LAURENT

La Compagnie d'Assurance  
**NORTHERN OF ENGLAND.**  
Capital..... \$15,000,000  
Fonds accumulés..... 17,100,000  
BUREAU GÉNÉRAL POUR LE CANADA  
**724 NOTRE - DAME, MONTREAL**  
ROB. W. TYRE, Gérant.  
AGENTS POUR LA VILLE  
ELZEAR LAMONTAGNE JOSEPH CORBEIL

ANNONCE DE  
**John Murphy & Cie**

**Habillements pour Garçons**  
Nous tenons constamment en magasin l'assortiment le plus complet d'habillements pour garçons pour tous les âges et dans tous les prix.

Habillements Matelots, couleur drab Depuis 75 cents  
Habillements Matelots, en serge bleu marin, depuis \$1.00  
Habillements en Galatia Bane très jolie Seulement \$1.75  
Habillements en Jersey, depuis 95 cents

Habillements en velour,  
Habillements en tweed,  
Habillements en serge noir  
A bon marché

**JERSEYS ! JERSEYS !!**  
Nous avons le plus grand choix de jerseys pour dames, et les plus hautes nouveautés.

Bon Jersey noir tout laine, depuis 95c.  
Bon Jersey Couleurs, depuis \$1.25

**GRAND CHOIX**  
et Robes de matins, en Indienne, en flanelle d'été, et cachemire

**MATINEES**  
En flanelle d'été, en mousseline, en soie, un grand assortiment.

**Pour enfants**  
Bonnets en mousseline, Robes en galatia guillaume, et étoffe jersey, un grand assortiment.

N'oubliez pas notre grande vente de Rideaux et Tapis de tables à 25% d'escompte

**JOHN MURPHY & CIE**  
Coin des rues Notre-Dame et St-Pierre  
Au comptant et à un seul prix

**Banque Ville - Marie**  
AVIS

Est par le présent donné qu'un dividende de trois et demi pour cent (3½%) payable le deuxième jour de juin prochain, a été déclaré pour le semestre courant, sur le capital versé de cette institution.

Les livres de transports seront en conséquence fermés du 21 au 31 mai inclusive.

AVIS est aussi donné que l'assemblée générale annuelle des actionnaires de la dite Banque, aura lieu en son bureau principal, à Montréal, MERCREDI, le DIX-HUIT JUIIN prochain, à MIDI.

Par ordre du Bureau de Direction,  
U. GARAND.  
Caissier.

Montréal, 24 Avril 1890.

**Banque Jacques Cartier**  
DIVIDENDE No 49  
Montréal, 23 avril 1890.

AVIS est par le présent donné qu'un dividende de TROIS ET DEMI pour cent, sur le capital versé de cette institution, a été déclaré pour le semestre courant, et sera payable au Bureau de la Banque, à Montréal, le et après LUNDI, le deux Juin prochain.

Les livres de transfert seront fermés du 19 au 31 Mai, les deux jours inclus.

L'assemblée générale annuelle des actionnaires aura lieu au Bureau de la Banque, MERCREDI, le dix-huitième jour de Juin prochain, à une heure p.m.

Par ordre du Bureau,  
A. DE MARTIGNY.  
Direct.-Gérant.

**HOTEL DU CANADA**  
A. C. SABOURIN, propriétaire  
Coin des rues Saint-Gabriel et Sainte-Therese  
MONTREAL

Ses lunches à 25 cents sont des meilleurs à Montréal.

MAISONS RECOMMANDEES

SOREL  
**HOTEL BRUNSWICK. J. Fish, Prop.**

MONTREAL  
**THE BRITISH CIGAR STORE**

1574, rue Notre-Dame.  
**RESTAURANT VICTOR**

594, rue LaGauchetière  
**CHAUSSURES**

**J. D. LATOUR & CIE.,**  
1831, rue Ste-Catherine.

**HOTEL RICHELIEU**  
ISIDORE DUROCHER & CIE  
MONTREAL

Cet Hôtel de première classe, si bien connu du public, vient de réouvrir ; ces entrées sont maintenant sur la rue **Saint-Vincent**, et il n'y aura plus de communications par la Place Jacques Cartier.

**HOTEL RIENDEAU**  
58 & 60 PLACE JACQUES CARTIER  
Montréal

Cet hôtel de première classe, qui était autrefois au No 61, rue Saint-Gabriel, vient d'être transporté au No 60, **Place Jacques Cartier.**  
Prix très modérés, cuisine française.  
J. RIENDEAU,  
Propriétaire.

**J. BISAILLON,**  
1599, Rue Notre-Dame  
Spécialité de Parfumeries Françaises des Célèbres maisons Parisiennes

Articles de Fantaisie, Perruques, Braids et Toupets.—Chambres de bain pour Dames et Messieurs.

**F. X. Z. GERMAIN,**  
1396, Rue Sainte-Catherine  
MARCHAND DE MEUBLES NEUFS ET DE SECONDE MAIN

Le plus haut prix sera payé pour les Meubles de Seconde Main.

**V. ROY & L. Z. GAUTHIER,**  
Architectes et évaluateurs ont transporté leur bureau au numéro  
**180 - RUESAINT - JACQUES - 180**

Edifice de la Banque d'Epargne  
VICTOR ROY L. Z. GAUTHIER  
Élèveur 4e plancher. Chambre 3 et 4



**La Chevelure, c'est la Santé!**

Le REGENERATEUR CAPILLAIRE AUDETTE nettoie la TÊTE et fait disparaître les PELLICULES. Il empêche la chute des cheveux et en active la croissance.

LE REGENERATEUR CAPILLAIRE AUDETTE est une lotion douce et rafraichissante, sans égale comme pommade et convenant particulièrement aux enfants.

LE REGENERATEUR CAPILLAIRE AUDETTE n'est pas une teinture, c'est un stimulant et un tonique. Cette préparation est de plus exempte de tout produit chimique dangereux ainsi que l'atteste un grand nombre de témoignages des meilleures autorités médicales.

Chez tous les pharmaciens, 50 cts. la bouteille.  
**S. LACHANCE, seul propriétaire,**  
1538 ET 1540 RUE STE-CATHERINE, MONTREAL.

**CASTOR FLUID**

On devrait se servir pour les cheveux de cette préparation délicieuse et rafraichissante. Elle entretient le scalp en bonne santé, empêche les peaux mortes et excite la pousse. Excellent article de toilette pour la chevelure. Indispensable pour les familles. 25 cts la bouteille

**HENRY R. GRAY,**  
Chimiste-pharmacien,  
144, rue St-Laurent.



**CHESTER'S CURE !**

Pour la  
L'Asthme  
Bronchites  
Enrouements  
Toux  
Thumes  
Catharre  
Etc., etc

**LE GRAND REMEDE CANADIEN**

Pour les maladies ci-dessus mentionnées. Infaillible dans tous les cas. Demandez-le à votre pharmacien. Expédiez aussi franco par la malle sur réception du prix. Adressez :

**W. E. CHESTER**  
461 - rue LaGauchetière, Montréal. - 461  
Prix : grande botte..... \$1.00  
botte..... 50

Demandez le Fond's Extract. Evitez les imitations



**POUR**  
Tous les Maux  
Hémorrhoides  
Contusions  
Catarrhes  
Blessures  
Douleurs  
Brûlures  
Toilette

**SERVEZ-VOUS DE**  
Intime  
ET LA  
Grippe

**POND'S EXTRACT**

Il guérit les  
Engelures  
Enrouements  
Rhumatismes  
Maux d'Yeux  
Hémorrhagies  
Inflammations  
Maux de Gorge

Préparé seulement par la  
**POND'S EXTRACT CO.**  
76 Fifth Avenue  
New York

Le Musée des Familles, publication bimensuelle illustrée Conditions d'abonnement : Un an (à partir du 1er Janvier 1889) : Paris, 14 francs, Département, 16 frs ; Canada, 18 frs. S'adresser à la Librairie Ch. Delagrave, 15, rue Soufflot, Paris (France)



# Colonne Carsley

## GRANDE VENTE DE SOUS-VÊTEMENTS

Nous avons acheté une grande partie du stock de Sous-Vêtements de coton blanc pour d'un manufacturier.

### LA PLUS BELLE OCCASION

C'est la plus belle occasion que nous ayons eue depuis plusieurs années. Ce lot est considérable et doit être vendu de suite, parce que nous avons besoin de la place qu'il occupe.

### RÉDUCTION PARTOUT

Nous avons acheté ce lot de si bonnes conditions, que cela va nous permettre de faire de réduction sur tout notre assortiment de Sous-Vêtements en coton blanc tout en donnant des chances sur un grand nombre d'articles.

### LE MEILLEUR PLAN

Nous croyons que c'est le meilleur plan, car les lots, achetés à grand sacrifice ne sont pas généralement, bien assortis, et il n'y a que quelques personnes qu'en bénéficient.

### TOUT LE MONDE EN PROFITERA

En devisant les avantages de cet achat sur notre assortiment de Sous-Vêtements tout le monde en bénéficiera quelle que soit la grosseur ou la grandeur.

### LA CRÈME DES MARCHÉS

Les clients feront bien de venir de bonne heure et d'acheter la crème du marché, avant que les petits commerçants ne viennent.

S. CARSLY.

### Département des Modes

Un grand assortiment de Fleurs  
Un grand assortiment de Fleurs

Aux prix du gros  
Aux prix du gros

Libres et en bouquets  
Libres et en bouquets

S. CARSLY

### Département des Modes

Chapeaux de dentelle  
Chapeaux de dentelle

Bonnets de dentelle  
Bonnets de dentelle

Garnis et non garnis  
Garnis et non garnis

S. CARSLY.

### Département des Modes

Chapeaux de paille noire  
Chapeaux de paille noire

Chapeaux en paille blanche  
Chapeaux en paille blanche

Chapeaux en paille de couleurs  
Chapeaux en paille de couleurs

Choix sur des milliers  
Choix sur des milliers

S. CARSLY.

### Département des Modes

Rubans à la mode  
Rubans à la mode

Dentelles à la mode  
Dentelles à la mode

Garnitures à la mode  
Garnitures à la mode

Formes à la mode  
Formes à la mode

S. CARSLY.

### AVIS IMPORTANT

#### Grande vente de Bas

Provenant des fabriques anglaises  
Beaux bas par côtes ou unis, pour femmes et enfants

#### Amoins de la moitié

du prix des manufacturiers  
Doivent être vendus

#### De beaux Bas

à moins de la moitié du prix des fabricants  
La vente se poursuit actuellement

S. CARSLY.

1765, 1767, 1769, 1771, 1773, 1775, 1777, RUE NOTRE-DAME, MONTREAL

# Colonne Carsley

# HENRI LARIN,

PHOTOGRAPHE

## 2202 -- RUE NOTRE-DAME -- 2202

33580



Les extraits de viande ne sont que le bouquet de la viande, contenant très peu de propriétés stimulantes, mais sans aucun principe nutritif. Le

## JOHNSTON'S FLUID BEEF

est la seule préparation de viande qui remplisse toutes les conditions d'une nourriture parfaite, renfermant l'Albumine et les qualités nutritives de la viande.

### LA COMPAGNIE D'ASSURANCE

# "WESTERN"

### CONTRE LE FEU ET SUR LA MARINE

Revenu pour l'année 1889..... \$2,025,192.58  
Sécurités pour les assurés..... 1,837,286.41

BUREAU A MONTREAL, 194 RUE ST-JACQUES

ARTHUR HOGUE, Agent du département français. J. H. ROUTH & Cie., Agents généraux.

Nous donnons des reçus et des polices écrites en français. Institutions religieuses et propriétés de campagne assurées à de très bas taux.

HONNEUR AUX REMÈDES SAUVAGES DE GEO TUCKER

ARRAPAHOU

BAUME DES MONTAGNES VERTES DE GEO TUCKER, POUR LES MALADIES INTERNES ET EXTERNES REMÈDES BIEN CONNU.

SIROP BOTANIQUE DE GEO TUCKER EST GARANTI DE GUÉRIR LA TOUX ET LA COQUELUCHE

DE LA MONTAGNE VERTE POUR LA PURGATION. DYSPEPSIE. CONSTIPATION ETC. 12 PILULES-LADOSE

Remèdes Sauvages DE GEO. TUCKER

429, RUE GRAIG EN FACE DU CHAMP DE MARS

PHARMACIE EN GROS, RUE ST-PAUL, MONTREAL.

LYMAN, FILS & CIE

DES MILLIERS DE PERSONNES SOUFFRANTES ONT IMMEDIATEMENT RECOURS AUX Remèdes Sauvages DE GEO. TUCKER

N'oubliez pas de demander les PETITES PILULES POMMES DE MAI DE LA MONTAGNE VERTE & GEO TUCKER POUR LA PURGATION. DYSPEPSIE. CONSTIPATION ETC. 12 PILULES-LADOSE

MÈRES SAUVEZ LA VIE A VOS PETITS ENFANTS EN DEMANDANT TOUJOURS A VOTRE PHARMACIEN LES BONBONS DE CHOCOLAT INDIEN DES MONTAGNES VERTES DE GEO TUCKER POUR LES VERS.

MEDECINES PATENTÉES VENDUS PAR TOUS PHARMACIENS ET EPICIERS RESPECTABLES. DEPOT CHEZ

\$5.000 DE RÉCOMPENSE POUR DE MEILLEURES

Alice Chanay  
Architecte  
No 1541, Rue St Catherine.  
Montreal.  
Telephone Bell 6504.

### ETABLIE EN 1870



Nous avons le plaisir d'annoncer que nous avons tous jours en magasin les articles suivants :

Les triples extraits oculaires concentrés de JONAS

Huile de Castor en bouteilles de toutes grandeurs

Moutarde Française. Glycerine, Colles fortes.

Huile d'Olive en demi-pintes, pintes et pots.

Huile de Foie de Morue, etc., etc.

HENRI JONAS & CIE  
10—RUE DE BRESOLES—10  
Bâtisses des Sœurs) MONTREAL

## Attraction sans précédent

Plus de deux millions distribués



### COMPAGNIE de la LOTTERIE de l'ETAT de la LOUISIANE

Incorporée par la Législature pour les fins d'éducation et de charité, et ses franchises déclarées, être parties de la présente Constitution de l'Etat en 1879, par un vote populaire écrasant.

Les Grands Tirages Extraordinaires ont lieu semi-annuellement (Juin et Décembre) et les Grands Tirages Simples ont lieu mensuellement, les dix autres mois de l'année. Ces tirages ont lieu en public, à l'Académie de Musique, Nouvelle-Orléans, La.

En Renommée durant Vingt Ans, pour l'intégrité de ses tirages et le paiement exact de ses prix

Attesté comme suit :  
" Nous certifions par les présentes que nous surveillons les arrangements faits pour les tirages mensuels et semi-annuels de la Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane, que nous gérons et contrôlons personnellement les tirages nous-mêmes et que tout est conduit avec honnêteté, franchise et bonne foi pour tous les intéressés : nous autorisons la Compagnie à se servir de ce certificat, avec des fac-simile de nos signatures attachés dans ses annonces.

*Ed. J. W. Wainwright*  
*J. F. Emery*

Commissaires  
Nous, les soussignés, Banques et Banquiers, paierons tous les prix gagnés aux Loteries de l'Etat de la Louisiane qui seront présentés à nos caisses.  
R. M. Wainwright, Prés. Louisiana National Bk  
Pierre Lanoux, Prés. State National Bk  
A. Baldwin, Prés. New Orleans National Bk  
Carl Kohn, Prés. Union National Bk

## TIRAGE MONSTRE

A L'ACADEMIE DE MUSIQUE, NOUVELLE ORLEANS, MARDI, LE 17 JUIN 1890

PRIX CAPITAL - - - \$600,000

100,000 Billets à \$40 chaque. Moitié, \$20  
Quart, \$10. Huitième, \$5. Quarantième, \$1

LISTE DES PRIX

1 PRIX DE \$600,000 est.....	\$600,000
1 PRIX DE 200,000 est.....	200,000
1 PRIX DE 100,000 est.....	100,000
1 PRIX DE 50,000 est.....	50,000
2 PRIX DE 20,000 sont.....	40,000
5 PRIX DE 10,000 sont.....	50,000
10 PRIX DE 5,000 sont.....	50,000
25 PRIX DE 2,000 sont.....	50,000
100 PRIX DE 800 sont.....	80,000
200 PRIX DE 600 sont.....	120,000
500 PRIX DE 400 sont.....	200,000

PRIX APPROXIMATIFS

100 PRIX DE \$1,000 sont.....	100,000
100 PRIX DE 800 sont.....	80,000
100 PRIX DE 400 sont.....	40,000

PRIX TERMINANT

1,998 PRIX DE \$200 sont.....	\$399,600
3,144 prix se montant à.....	\$2,150,600

AGENTS DEMANDES  
Pour prix aux clubs et autres informations adressez-vous aux soussignés. Ecrivez lisiblement et donnez votre résidence, ville, comté, rue et numéros.  
Les retours par malle se feront plus rapidement en nous envoyant une enveloppe portant votre propre adresse. Nommez LE MONDE ILLUSTRÉ.

IMPORTANT  
S'adresser à M. A. DAUPHIN, New-Orleans, La.  
ou M. A. DAUPHIN, Washington, D. C.  
Par lettres ordinaires, contenant mandats émis par toutes les Compagnies d'Express, New-York Exchange, ou Traités et Mandats-Poste.

Adressez vos Lettres Enregistrées contenant de l'Argent à  
NEW ORLEANS NATIONAL BANK,  
New Orleans, La.

Souvenez-vous que le paiement des Prix est Garanti par Quatre Banques Nationales de la Nouvelle-Orléans, et que tout billet porte la signature du Président d'une institution dont les droits d'exister sont reconnus par les plus hautes cours; par conséquent, défiez-vous des contrefaçons ou des proportions anonymes.  
Une Piastre est le prix de la plus petite partie ou fraction d'un billet émis par nous dans aucun tirage. Ce qu'on pourra offrir pour moins d'un dollar, portant notre nom, est fait dans le but de frauder.

## SANS PEUR ET SANS REPROCHE

### SAVONS MEDICAUX DU DR V. PERRAULT

Ces savons, qui guérissent toutes les Maladies de la peau, sont aujourd'hui d'un usage général. Des cas nombreux de démangeaisons, dartres, hémorrhoides, etc., réputés incurables, ont été radicalement guéris par l'usage de ces Savons.

- NUMÉRON ET USAGES DES SAVONS
- Savon No 1.—Pour démangeons de toutes sortes.
  - Savon No 5.—Pour toutes sortes de dartres.
  - Savon No 8.—Contre les taches de rousse et le masque.
  - Savon No 14.—Surnommé à juste titre savon de beauté, sert à embellir la peau et donner un beau teint à la figure.
  - Savon No 17.—Contre la gale. Cette maladie essentiellement contagieuse disparaît en quel ques jours en employant le savon No 17.
  - Savon No 18.—Pour les hémorrhoides. Ce savon a déjà produit les cures les plus admirables, et cela dans les cas les plus chroniques. Ces savons sont en vente chez tous les pharmaciens. Expédiés par la poste sur réception du prix (25 cents).

ALFRED LIMOGES, Saint-Eustache, P. Q.  
Saint-Nicolas, journal illustré pour garçons et filles, paraissant le 1er de chaque semaine. Les abonnements partent du 1er décembre et du 1er juin. Paris et départements, un an : 18 fr ; six mois : 10 fr ; journal postale, un an 20 fr ; six mois : 12 francs. S'adresser à la librairie Ch. Delagrave, 15, rue Soufflot, Paris (France).